

**CONGO CHALLENGE**

**LE MENSUEL**

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro

**82**

Février 2024

*Un cadre macroéconomique instable,  
un renchérissement du coût de la vie, une insécurité  
persistante à l'Est du pays : quelles perspectives  
pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC

**EDITEUR RESPONSABLE**

MATATA PONYO Mapon

**SUPERVISION**

LOKOTA ILONDO Michel – Ange

**REDACTION**

BOKA MABELE David  
KABONGO NSENDA Billy  
MUYOMBO USENI Justin  
TOGBA BOBOY Yves  
WAULA LUZINGU Sacré

**CONTRIBUTION À L'ENCADRÉ**

DIALUFUMA Maximilien

**CONCEPTION GRAPHIQUE & MISE EN PAGE**

BEYOKO Julien

Mars 2024. Copyright © Congo Challenge 2024  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyoya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003  
[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)

© 2024 par Congo Challenge Science. Tous droits réservés.

Dépôt légal 3.0180-57358

**CONGO CHALLENGE**

**LE MENSUEL**

# ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro

**82**

Février 2024

*Un cadre macroéconomique instable,  
un renchérissement du coût de la vie, une insécurité  
persistante à l'Est du pays : quelles perspectives  
pour la RDC ?*

Kinshasa, RDC



## Mensuel n°81



*Une période électorale tendue avec issue incertaine, des conflits tribaux accentués, une dégradation continue de la qualité de vie de la population, une insécurité persistante à l'Est du pays : quelles perspectives pour la RDC ?*

*Téléchargez notre dernier mensuel, en cliquant sur le lien :*

<https://congochallenge.cd/publications/le-mensuel-janvier-2024/>

# Sommaire

---

<b>7</b>	<b>Avant Propos</b>
<b>9</b>	<b>Résumé exécutif</b>
<b>13</b>	<b>Contexte international</b>
13	<i>Croissance économique</i>
14	<i>Inflation</i>
16	<i>Commerce international</i>
18	<i>Marché financier</i>
20	<i>Marché des changes</i>
21	<i>Marché des produits stratégiques</i>
<b>29</b>	<b>Contexte national</b>
<b>29</b>	<b>Evolution de l'économie nationale</b>
33	<i>Activité économique</i>
39	<i>Dynamique des prix</i>
40	<i>Taux de change et réserves de change</i>
41	<i>Finances publiques</i>
46	<b>Evolution de la situation politique</b>
<b>63</b>	<b>Perspectives politiques et économiques</b>



# Avant Propos

Au cours du mois de février 2024, l'économie mondiale s'est modérée. Les effets favorables sur les dépenses de consommation résultant des tensions sur les marchés du travail commencent à se dissiper, tandis que le resserrement de la politique monétaire continue de se transmettre à l'économie. L'inflation sous-jacente (core) a continué de baisser, mais cette dynamique pourrait se ralentir face à une progression des salaires toujours marquée et supérieure aux moyennes de long terme. Dans l'ensemble, les risques pesant sur la croissance économique et sur l'inflation restent orientés à la baisse. La croissance pourrait être plus faible si les effets de la politique monétaire et du prolongement des guerres en Ukraine et au moyen orient s'avèrent plus marqués qu'anticipé.

En ce qui concerne le marché des produits de base, nous avons noté une diminution du cours du cuivre, reflétant le ralentissement de l'économie chinoise. En effets, l'indice PMI manufacturiers chinois est resté stagnant à environ 49 points à la fin du mois de février 2024. Ces valeurs en dessous de 50 points indiquent une contraction de l'activité industrielle et manufacturière en Chine. De plus, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse au mois de février 2024. Toutefois, les prix du pétrole brut ont augmenté, principalement à cause des tensions sur la voie maritime de la mer rouge. En revanche, les prix de l'or ont connu une tendance baissière.

S'agissant du secteur financier, les marchés boursiers ont globalement affiché une tendance à la hausse. Ces gains sur les indices boursiers étaient en grande partie attribuables aux attentes de la part des investisseurs soutenant un relâchement futur de la politique monétaire menée par les banques centrales, au repli rapide de l'inflation ainsi qu'à l'hypothèse selon laquelle les anticipations d'inflation à plus long terme demeureront ancrées.

Sur le plan national, les risques pesant sur les perspectives économiques sont globalement moins équilibrés, en raison des chocs sur les termes de l'échange, de la crise sécuritaire et humanitaire liée au conflit armé dans l'Est. Les données disponibles sur l'économie continuent d'indiquer une morosité à court terme. En effet, le cadre macroéconomique aurait été instable au mois de février 2024.

S'agissant de l'économie nationale, l'inflation s'est modérément ralentie, à 18,75%, en taux annualisé à la quatrième semaine du mois de février, par rapport au mois de janvier 2024. Le rebond de l'inflation a toutefois été moins important que prévu. En ce qui concerne le secteur extérieur, le franc congolais a connu une dépréciation en février 2024 par rapport à janvier 2024. Cette dépréciation a contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes avec de sérieuses conséquences pour le budget et la position extérieure de l'économie congolaise. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2733,26 à la quatrième semaine du mois tandis que sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2722,50 à la quatrième semaine de février 2024. En outre, les réserves de change n'ont pas progressé au mois de février, soit figées à 5,022 milliards laissant ainsi inchangé la capacité de résistance de l'économie congolaise face aux chocs extérieurs. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes s'établirait à 2,71 mois d'importations. En ce qui concerne les finances publiques, le solde budgétaire a été excédentaire au mois de février 2024, témoignant d'une situation financière positive de l'État, où les recettes publiques ont dépassé les dépenses publiques.

Sur le plan politique en 2024, le mois de février 2024 a été marqué notamment par la validation des mandats des députés nationaux par l'Assemblée nationale ; l'identification de la majorité parlementaire ainsi qu'à l'insécurité à l'Est de la RDC.

Sur le plan des perspectives de l'économie nationale, l'inflation reste beaucoup trop forte et demeurera supérieure à la cible pendant une période prolongée, soit au cours des prochains mois de l'année 2024. Le déficit budgétaire devrait se creuser par rapport à la quatrième semaine de février 2024 en raison de recettes inférieures aux prévisions. Il est essentiel de poursuivre les réformes,

telles que la stabilisation du cadre macroéconomique, la mobilisation continue des recettes, la maîtrise des dépenses et l'amélioration de l'efficacité de la chaîne des dépenses, afin de créer un espace fiscal pour les dépenses prioritaires.

*Michel Ange Lotaba Nondo*

# Résumé exécutif

## Situation économique

- **Sur le plan international**, selon le fonds monétaire international, les perspectives de croissance mondiale sont soutenues par un équilibre global des risques, offrant ainsi la possibilité d'un atterrissage en douceur. En effet, la croissance économique mondiale devrait atteindre 3,1 % en 2024, suivie d'une légère hausse à 3,2 % en 2025 et ce, grâce à une résilience plus forte que prévu de l'économie américaine et dans plusieurs grands pays émergents et en développement, ainsi qu'aux mesures de soutien budgétaire mises en place en Chine.
- Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI), l'inflation mondiale devrait connaître une décélération progressive. Elle devrait passer de 6,9 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025. Ce ralentissement est principalement attribuable aux résultats des mesures de resserrement de la politique monétaire mises en place par les autorités monétaires, ainsi qu'à la résolution des contraintes à l'offre.
- Les marchés financiers ont accusé une tendance générale à la hausse au cours du mois de février 2024, de même que le mois précédent. Les performances positives des indices boursiers peuvent être attribuées à l'optimisme des investisseurs quant à la reprise économique mondiale en cours et à leurs attentes d'un éventuel assouplissement de la politique monétaire menée par les banques centrales. En effet, les investisseurs peuvent anticiper une future adaptation de la politique monétaire en réponse à des conditions économiques favorables, ce qui laisse entrevoir une reprise économique mondiale. Ces anticipations peuvent renforcer la confiance des investisseurs et stimuler la hausse des marchés financiers.
- Quant aux marchés des changes internationaux, le dollar américain a pris de l'avance vis-à-vis de l'euro, du yuan chinois, du yen japonais, ainsi que de la livre sterling.
- En ce qui concerne le commerce international, d'après la CNUCED, les perturbations actuelles que traverse le commerce mondial ont des répercussions importantes sur l'économie mondiale. En effet, les attaques contre des navires en mer Rouge, la situation géopolitique instable en mer Noire et les effets du changement climatique sur le canal de Panama ont créé une crise complexe qui entrave les principales routes commerciales.
- S'agissant des matières premières, les prix du cuivre ont affiché une tendance baissière au cours du mois de février 2024. À la clôture de ce mois, le prix du métal rouge s'est établi à 3,8432 dollars la livre. Cette dynamique baissière significative peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment le ralentissement de l'économie chinoise, qui est l'un des plus grands consommateurs mondiaux de cuivre. Les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 288 dollars par tonne. De même les prix de l'or ont par contre connu une baisse durant ce même mois. En revanche, les prix du pétrole brut, ont accusé des tendances haussières, principalement à cause des tensions sur la voie maritime de la mer rouge ayant perturbé la navigation dans le canal de suez qui est la voie maritime la plus rapide entre l'Asie et l'Europe.
- S'agissant du PMI, l'indice des directeurs d'achat (PMI) des services aux États-Unis a connu une baisse au cours du mois de février 2024 par rapport à fin janvier 2024, s'établissant à une valeur de 50,8 points. De même, le PMI manufacturier européen a stagné au cours de la même période, clôturant à une valeur de 46,2 points, reflétant la diminution de l'activité industrielle en Europe.

- **Au niveau national**, les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait modérément ralentie en février 2024, mais devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à janvier 2024. A cet effet, le taux d'inflation hebdomadaire se serait situé à 0,35% à la quatrième semaine du mois de février 2024, soit une baisse de 74,69% comparé à celui enregistré à la clôture de janvier 2024 où ce taux s'était fixé à 1,375%. L'inflation en glissement annuel s'établirait à 22,35% à la quatrième semaine de février 2024 contre 22,34% un mois plutôt, soit une hausse de 0,06%. A ce rythme, nos projections tablent sur un niveau d'inflation de 18,75% en fin d'année 2024 contre 19,44% réalisé en janvier 2024.
- S'agissant du taux de change, il y a lieu de noter que le franc congolais a connu une dépréciation en février 2024 par rapport à janvier 2024. Cette dépréciation a contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes mentionnée précédemment. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2733,26 à la quatrième semaine du mois contre 2727,48 en fin janvier 2024, soit une dépréciation de 0,21%. Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2722,50 à la quatrième semaine de février 2024 contre 2703,44 en janvier 2024, soit une dépréciation 0,71%.
- En février 2024, les recettes publiques mobilisées ont été de 1 425,2 milliards de CDF tandis que les dépenses se sont établies à 1 482,2 milliards de CDF. Le compte des opérations a affiché un excédent de 57

millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État a été allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, et à la rémunération des fonctionnaires de l'État tandis que le reste a été consacré aux investissements en capital.

- Enfin, l'actualité économique du mois de février 2024 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la signature d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) dans le cadre du Partenariat pour la sécurité des minéraux (PSM) ; (ii) la syndication de prêt par quatre banques congolaises pour financer les arriérés de l'État envers entreprises pétrolières ; (iii) la reconduction de la mesure de suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans le secteur cimentier.

### - Situation politique

- L'actualité politique du mois de février 2024 a été dominée par les faits saillants ci-après : la validation des mandats des députés nationaux par l'Assemblée nationale ; l'identification de la majorité parlementaire ; l'insécurité à l'Est de la RDC.
- En effet, au cours d'une plénière tenue le vendredi 02 février consacrée à la validation des pouvoirs des députés nationaux, 26 commissions ont été installées. Selon Christophe Mboso, président du bureau provisoire, ces commissions ont pour but notamment de vérifier la conformité de dossiers de chaque élu, mais également les conditions d'éligibilité à la députation nationale, l'élaboration de rapports respectifs, le dépôt au bureau d'âge avant



la discussion en plénière. Elles avaient 5 jours, soit du lundi 05 au vendredi 09 février 2024, pour déposer les différents rapports. Et ces 26 commissions ont été réparties en fonction des 26 provinces de la RDC ;

- En plus, pour identifier la majorité parlementaire, le président de la République Félix Tshisekedi Tshilombo, a nommé mercredi 7 février 2024, le SG de l'Udps, Augustin Kabuya, comme informateur, tout en lui confiant la mission d'identifier formellement une coalition majoritaire à l'Assemblée nationale. Ce, pour la formation du Gouvernement, conformément aux dispositions de l'article 78 de la Constitution ;
- Enfin, la situation sécuritaire à l'Est de la RDC demeure très préoccupante, car les affrontements entre les FARDC et les rebelles du M23 continuent et s'intensifient autour de la cité de Sake tout près de la Ville de Goma. Prenant la parole sur la situation sécuritaire en RDC, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC et cheffe de la

Monusco, Bintou Keita, a réaffirmé mardi 30 janvier 2024 l'engagement des Nations unies à soutenir la République démocratique du Congo, notamment dans ses efforts visant à restaurer la paix et la stabilité dans l'Est du pays, où des groupes armés opèrent depuis trente ans. En RDC, les priorités stratégiques de la Monusco consistent à contribuer à la protection des populations civiles dans la zone où elle est déployée et appuyer la stabilisation et le renforcement des institutions de l'État ainsi que les principales réformes de la gouvernance et de la sécurité.



# I. Contexte international

## I.1. Croissance économique

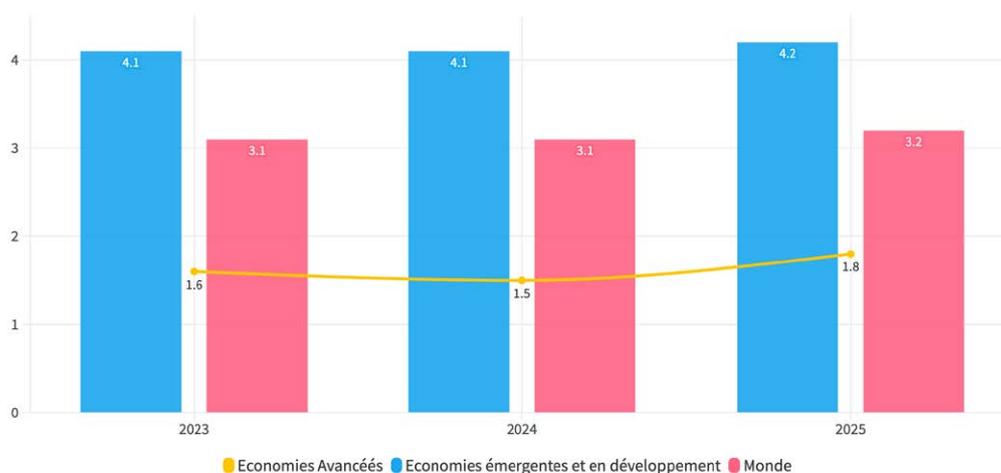
Selon le fonds monétaire international, les perspectives de croissance mondiale sont soutenues par un équilibre global des risques, offrant ainsi la possibilité d'un atterrissage en douceur. En effet, la croissance économique mondiale devrait atteindre 3,1 % en 2024, suivie d'une légère hausse à 3,2 % en 2025 et ce, grâce à une résilience plus forte que prévu de l'économie américaine et dans plusieurs grands pays émergents et en développement, ainsi qu'aux mesures de soutien budgétaire mises en place en Chine.

Par ailleurs, une désinflation plus rapide que prévu pourrait engendrer un nouvel assouplissement des conditions financières. Et aussi une politique budgétaire plus accommodante pourrait entraîner une croissance temporairement plus élevée, mais risquerait un ajustement ultérieur plus coûteux. Une dynamique de réformes structurelles plus dynamique pourrait stimuler la productivité et produire des effets d'entraînement entre les pays.

Cependant, si l'inflation sous-jacente par contre persiste ou de nouvelles flambées des prix des produits de base résultant de chocs géopolitiques, y compris les attaques en mer Rouge en cours, ainsi que des perturbations de l'offre, pourraient prolonger les conditions monétaires restrictives. De plus, l'aggravation des difficultés dans le secteur immobilier en Chine ou, dans d'autres pays, une transition déstabilisante vers des hausses d'impôts et des réductions des dépenses pourraient également entraîner des taux de croissance économique décevants.

Face à cet état de choses, il convient de rester attentif aux développements géopolitiques qui pourraient générer des nouveaux chocs sur les prix des produits de base et perturber ainsi l'offre globale. A cet effet, des mesures de gestion des risques doivent être mises en place pour atténuer les effets de telles perturbations et préserver les conditions monétaires favorables.

Figure 1 » Projections de la Croissance économique dans le monde



Source : Banque Mondiale

Selon les données exposées dans la Figure 1, les prévisions indiquent une modeste baisse du taux de croissance des économies avancées à 1,5 % en 2024, tandis que celui des économies émergentes et en développement devrait se maintenir à 4,1 % en 2024 avant d'accélérer à un rythme de 4,2 % en 2025. Cette reprise de la croissance économique mondiale découle de plusieurs facteurs interdépendants.

Tout d'abord, une amélioration progressive des conditions économiques mondiales, soutenue par une reprise de la demande intérieure, et des mesures de relance budgétaire ciblées. Ces mesures favorisent la confiance des consommateurs et des investisseurs, favorisant ainsi la reprise économique.

Par ailleurs, il convient de noter que malgré cette reprise de la croissance, des risques subsistent. En effet, les tensions géopolitiques à l'échelle mondiale, les fluctuations des prix des matières premières et les déséquilibres financiers peuvent tous avoir un impact sur les perspectives économiques mondiales. De ce fait, une gestion prudente de ces risques et une vigilance continue sont nécessaires pour maintenir une trajectoire de croissance positive.

Face à cet état de choses, une coordination internationale étroite est essentielle pour relever ces défis économiques mondiaux. La coopération entre les nations, les organisations internationales et les acteurs économiques peut permettre d'élaborer des stratégies communes, d'échanger des meilleures pratiques et de résoudre les problèmes collectivement.



## I.2. Inflation

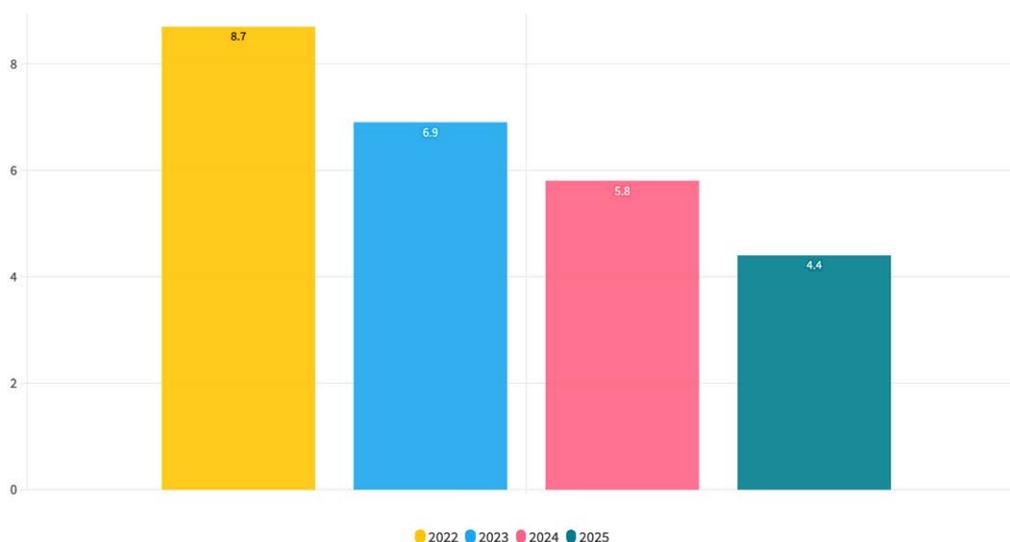
Alors que l'inflation se rapproche des objectifs fixés dans toutes les régions, les autorités monétaires ont pour priorité immédiate d'assurer un atterrissage en douceur, en évitant de procéder à une baisse des taux d'intérêt ni trop prématurée, ni trop tardive. En effet, étant donné que les moteurs et la dynamique de l'inflation varient d'une économie à une autre, il est de plus en plus nécessaire de mettre en place des mesures différenciées pour maintenir la stabilité du niveau général des prix.

Dans le même temps, compte tenu de l'augmentation de la dette publique et des contraintes budgétaires limitées, ainsi que de l'inflation plus faible et de la capacité accrue des pays à absorber les effets d'un ajustement budgétaire, il est opportun, dans de nombreux cas, de réaffirmer l'importance de la discipline budgétaire. En intensifiant les réformes visant à stimuler l'offre, il serait possible de réduire les taux d'inflation et la dette, tout en favorisant une amélioration durable du niveau de vie.

Par ailleurs, il est essentiel de mettre en œuvre des politiques économiques ciblées pour soutenir la croissance et réduire les pressions inflationnistes. Cela peut inclure des mesures visant à renforcer la compétitivité, à promouvoir l'investissement productif et à améliorer l'efficacité des marchés. L'accent doit être mis sur les réformes structurelles qui favorisent la flexibilité et l'innovation, permettant ainsi une croissance économique robuste et durable.

De plus, il est crucial de maintenir une communication claire et transparente avec les acteurs économiques et financiers afin de renforcer la confiance et de faciliter l'anticipation des politiques futures. De ce fait, les banques centrales doivent continuer à surveiller attentivement l'évolution de l'inflation et ajuster leur politique monétaire en conséquence, tout en tenant compte des spécificités nationales.

**Figure 2 » Prédiction du taux d'inflation mondiale.**



Source : Fonds monétaire international.

Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI) et les données présentées dans la figure 2, l'inflation mondiale devrait connaître une décélération progressive. Elle devrait passer de 6,9 % en 2023 à 5,8 % en 2024, puis à 4,4 % en 2025. Ce ralentissement est principalement attribuable aux mesures de resserrement de la politique monétaire mises en place par les autorités monétaires, ainsi qu'à la résolution des contraintes à l'offre.

Les autorités monétaires ont adopté des politiques de resserrement pour contrôler la demande et maîtriser l'inflation. Ces mesures comprennent notamment des hausses de taux d'intérêt et des ajustements des politiques monétaires. En agissant de la sorte, les autorités monétaires cherchent à freiner la demande excessive et à amortir les pressions inflationnistes.

Parallèlement, les goulets d'étranglement au niveau de l'offre, qui entravaient la production et la disponibilité des biens et des services, se résorbent progressivement. Cela permet une augmentation de l'offre et une réduction des tensions sur les prix.

Il est important de souligner que malgré le ralentissement de l'inflation, il convient de rester vigilant et de surveiller attentivement les développements économiques. Des ajustements supplémentaires de la politique monétaire pourraient être nécessaires pour maintenir la stabilité des prix, en fonction de l'évolution des conditions économiques et des pressions inflationnistes.

### I.3. Commerce international

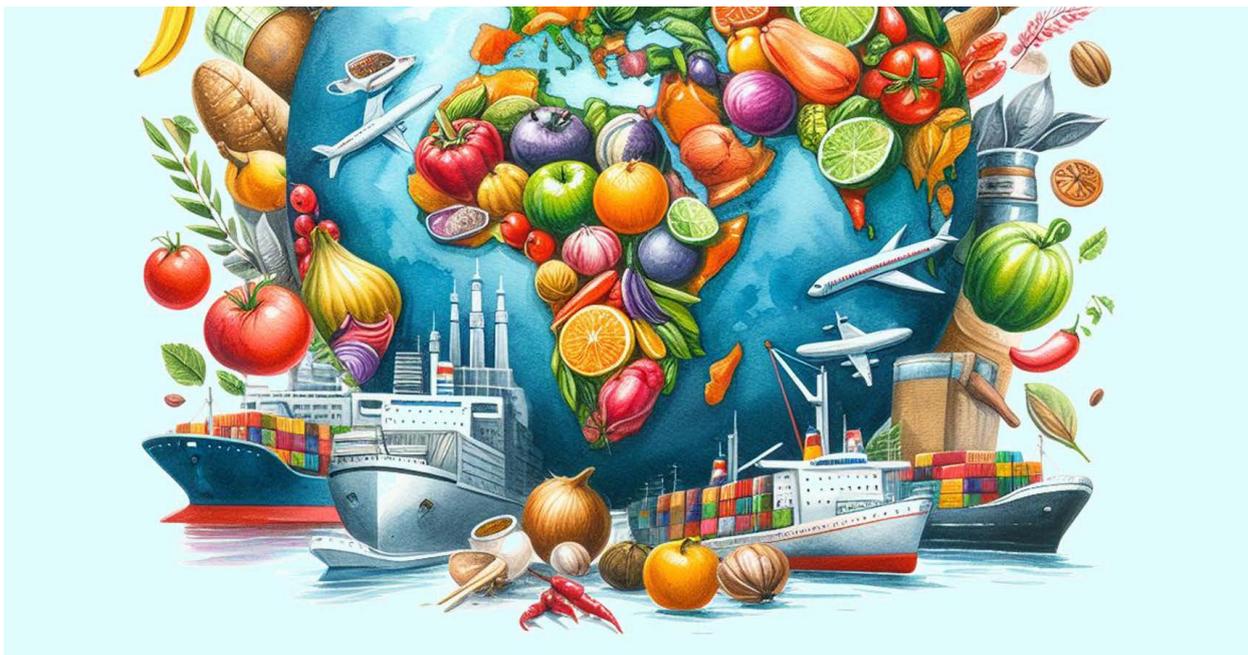
D'après la CNUCED, les perturbations actuelles que traverse le commerce mondial ont des répercussions importantes sur l'économie mondiale. En effet, les attaques contre des navires en mer Rouge, la situation géopolitique instable en mer Noire et les effets du changement climatique sur le canal de Panama ont créé une crise complexe qui entrave les principales routes commerciales.

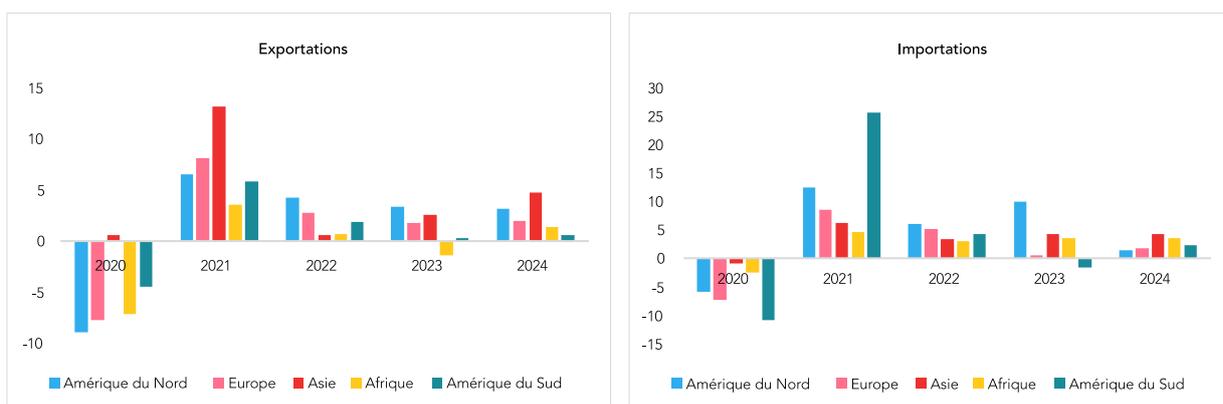
Ces perturbations affectent tous les aspects du commerce international, du transport de marchandises aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Les attaques contre les navires en mer Rouge ont entraîné une augmentation des coûts d'assurance et de sécurité, ainsi qu'une réduction de la confiance des acteurs commerciaux dans la sécurité des voies maritimes.

De plus, les effets du changement climatique sur le canal de Panama ont entraîné une réduction de sa capacité opérationnelle, limitant ainsi le passage des navires et augmentant les coûts de transport. Cela a un impact direct sur les échanges commerciaux entre les régions du monde.

Par ailleurs, il est important de noter que les chaînes d'approvisionnement mondiales sont de plus en plus interconnectées, et toute perturbation dans une région peut avoir des répercussions sur l'ensemble du système. Les coûts de transport plus élevés, les retards dans la livraison des marchandises et l'incertitude accrue peuvent entraîner une baisse de la confiance des entreprises et des consommateurs, ce qui freine la croissance économique.

Dans ce contexte, il est essentiel que les pays et les acteurs du commerce international collaborent pour trouver des solutions à ces défis. Cela peut inclure le renforcement de la sécurité maritime, la résolution des tensions géopolitiques par le dialogue et la coopération régionale, ainsi que l'adaptation aux effets du changement climatique par des mesures d'atténuation et d'adaptation.



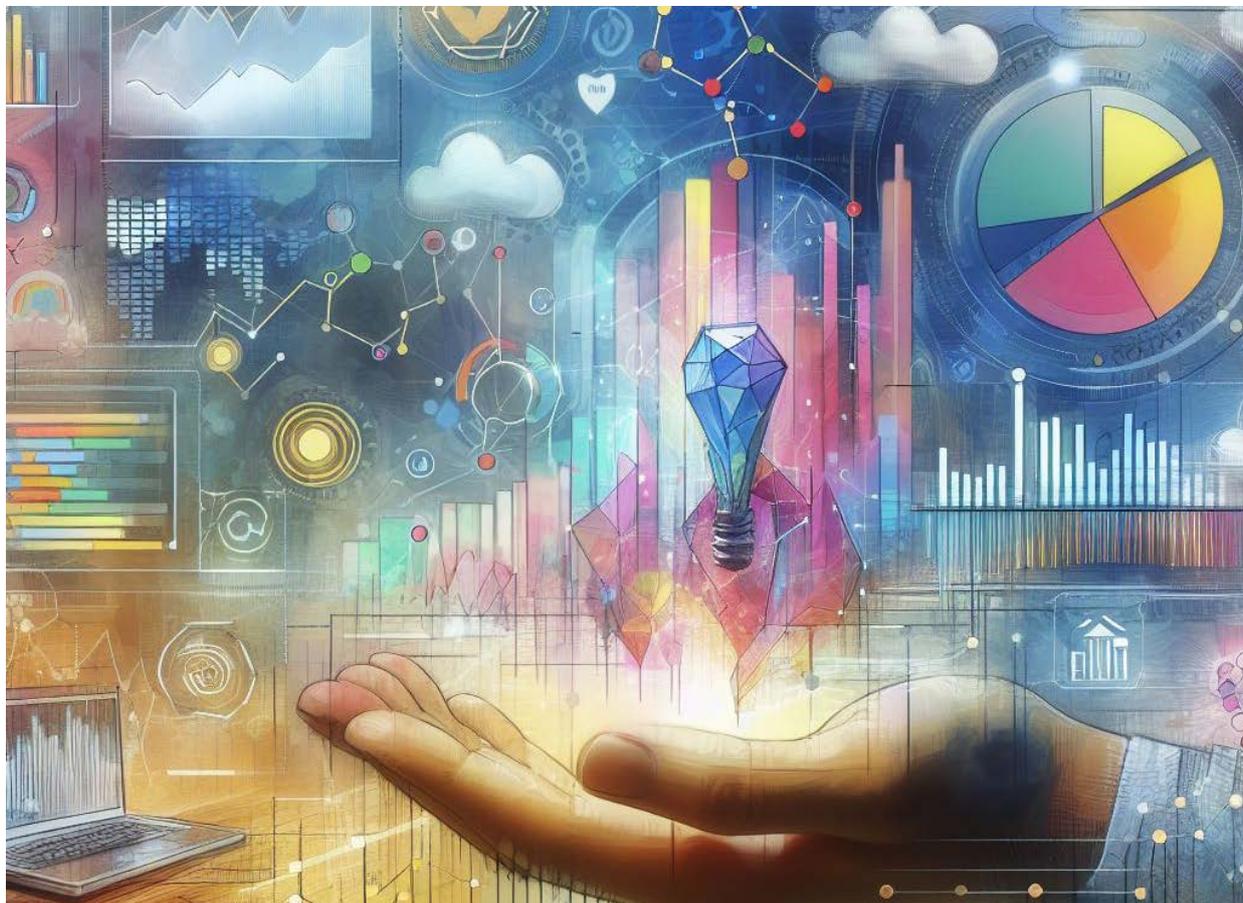
**Figure 3 » Croissance du commerce des marchandises**

Source : OMC

Le graphique présenté dans la Figure 3 met en évidence une croissance modérée de la demande d'importations mondiales au cours de l'année 2024. Cependant, cette croissance est entravée par une persistance de l'incertitude économique, ce qui a un impact négatif sur la confiance des acteurs économiques.

Dans ce contexte économique, il est impératif de mettre en place des mesures visant à améliorer les infrastructures commerciales et à renforcer la coopération internationale. Ces mesures contribueraient à créer un environnement plus propice à l'évolution favorable du commerce international, en favorisant des investissements dans les infrastructures de transport, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les mécanismes de facilitation des échanges. Une coopération internationale accrue permettrait également de relever les défis communs et de développer des politiques coordonnées visant à stimuler la croissance économique et à réduire les obstacles au commerce.





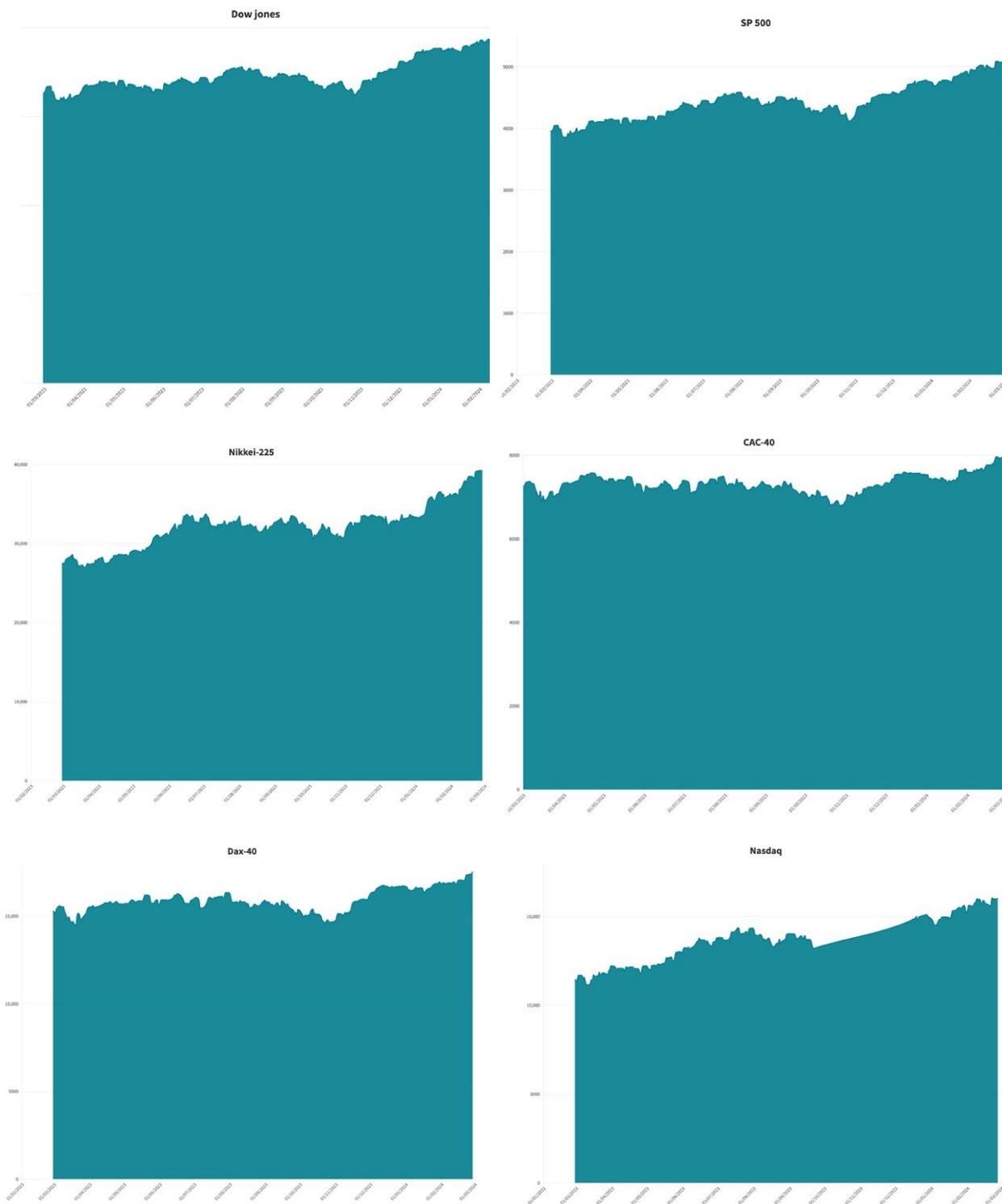
#### I.4. Marché financier

Au cours de ce mois de février 2024, les marchés financiers ont connu une tendance générale à la hausse. Les principaux indices boursiers, tels que le Dow Jones Industrial Average (DJIA), le S&P 500 et le Nasdaq, ont clôturé le mois à des niveaux respectifs de 38 949 points, 5 069 points et 16.035 points, respectivement. Cette dynamique positive s'est également reflétée sur les marchés financiers européens.

Sur le marché boursier de Paris, l'indice CAC- 40 a enregistré une légère augmentation, passant de 7 656 points en janvier 2024 à 7 955 points à la fin du mois de février 2024. En Allemagne, l'indice DAX 40 a également connu une légère hausse, atteignant 17 552 points à la clôture du mois. De même que le marché boursier européen, la bourse de Tokyo a enregistré une légère hausse, passant de 36 286 points en fin janvier 2024 à 39 208 points à la fin du mois de février 2024.

Les performances positives des indices boursiers peuvent être attribuées à l'optimisme des investisseurs quant à la reprise économique mondiale en cours et à leurs attentes d'un éventuel assouplissement de la politique monétaire menée par les banques centrales. En effet, les investisseurs peuvent anticiper une future adaptation de la politique monétaire en réponse à des conditions économiques favorables, ce qui laisse entrevoir une reprise économique mondiale. Ces anticipations peuvent renforcer la confiance des investisseurs et stimuler la hausse des marchés financiers.

**Figure 4 » Evolutions journalières des principaux indices boursiers**



Source : Macrotrends et boursorama.

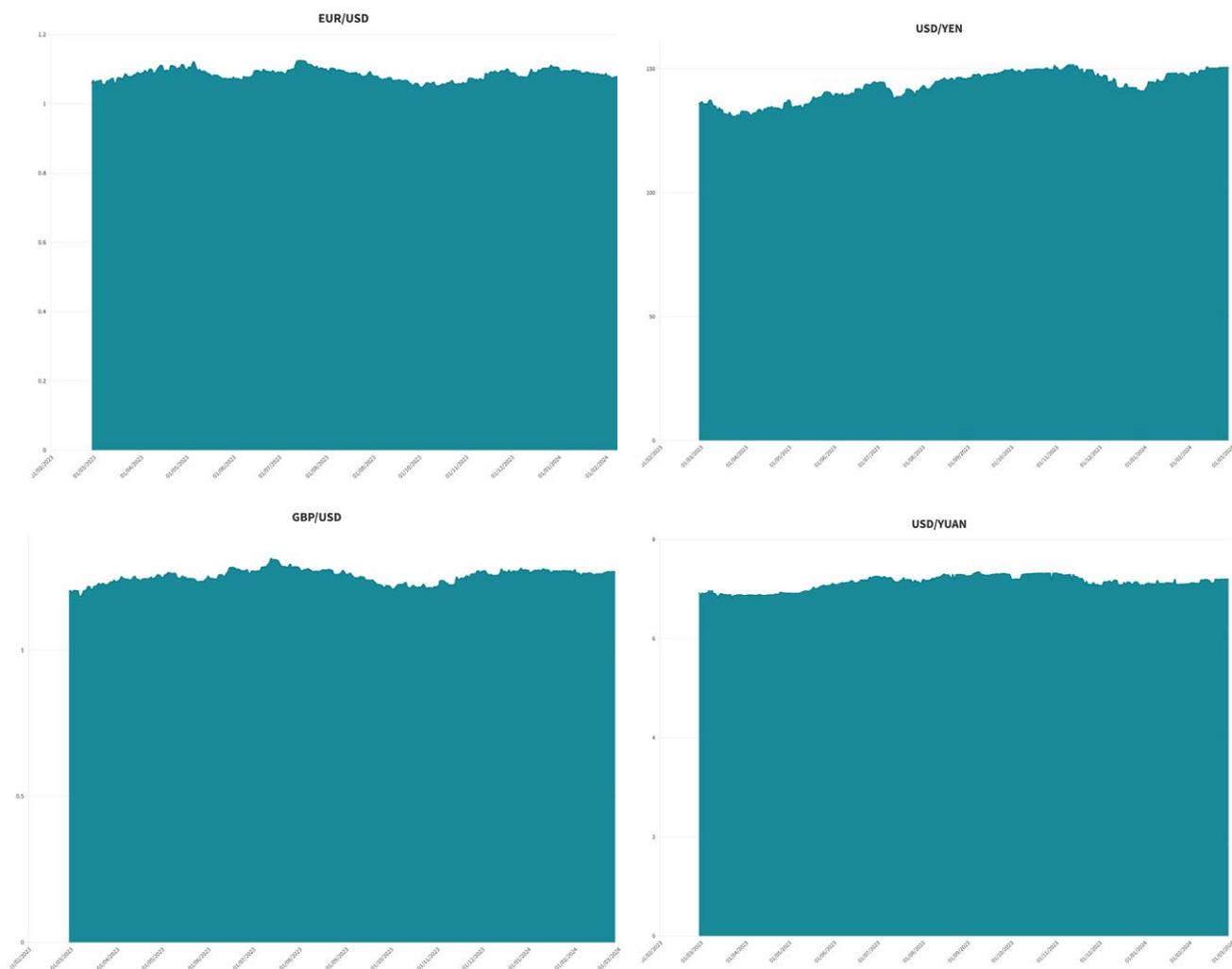
## I.5. Marché des changes

Au cours du mois de février 2024, les principales banques centrales dans le monde, dont notamment la Fed, ont maintenu inchangé leur taux directeurs élevés, entraînant comme corollaire une hausse du dollar américain à la fin du mois de février 2024 par rapport à l'euro et à la livre sterling. À la clôture mensuelle, l'euro s'est déprécié à 1,0838 EUR/USD, tandis que la livre sterling a atteint environ 1,2665 GBP/USD.

L'appréciation du dollar peut être attribuée à la persistance de la politique monétaire menée par la Réserve fédérale américaine (Fed). En effet, cette politique a renforcé l'attrait des rendements des obligations américaines pour les investisseurs étrangers, ce qui a entraîné une augmentation de la demande de dollars et, par conséquent, une appréciation de la valeur de la monnaie américaine.

Le yen japonais a également connu une tendance baissière au cours de cette période, ce qui indique sa dépréciation par rapport au dollar américain. De manière similaire, la devise chinoise, le yuan, a été confrontée à la pression du dollar américain, entraînant une baisse de sa valeur par rapport à la monnaie américaine.



**Figure 5 » Evolutions journalières des principaux cours de changes**

Source : Boursorama.

## I.6. Marché des produits stratégique

### ♦ Or

Les prix de l'or ont enregistré une trajectoire à la baisse au cours de ce mois de février 2024, clôturant à 2 030 dollars l'once, soit une légère baisse de 0,44 % par rapport à janvier 2024. La baisse des prix de l'or peut principalement être attribuée à l'appréciation du dollar américain sur le marché des changes international. En effet, lorsque le dollar se renforce, il rend l'or plus cher pour les détenteurs d'autres devises, ce qui peut réduire la demande pour l'or en tant que réserve de valeur alternative. Étant donné que l'or est souvent considéré comme un actif refuge, lorsque les investisseurs perçoivent une hausse de la valeur du dollar, ils peuvent être moins enclins à investir dans l'or.

Toutefois, les prix de l'or sont également influencés par d'autres facteurs économiques et monétaires, en particulier les décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les mesures de politique monétaire, telles que les changements des taux d'intérêt ou l'utilisation de l'assouplissement quantitatif, peuvent avoir un impact sur la demande d'or. Par exemple, des taux d'intérêt plus élevés peuvent augmenter le coût d'opportunité de détenir de l'or, car les investisseurs peuvent préférer des actifs qui génèrent des rendements plus élevés.

Par ailleurs, il convient de noter que l'évolution des prix de l'or peut être influencée par d'autres facteurs tels que l'inflation, les taux de change, la confiance des investisseurs, les tensions géopolitiques et les conditions économiques mondiales. Les tendances à court terme peuvent être volatiles et refléter des fluctuations temporaires, tandis que les tendances à plus long terme peuvent être influencées par des facteurs structurels et des fondamentaux économiques. Par exemple, une augmentation de l'inflation peut stimuler la demande d'or en tant que couverture contre la dépréciation des monnaies et la perte de pouvoir d'achat.

**Figure 6 » Evolution journalière des cours de l'or (en USD par once)**



Source : Macrotrends.



## ♦ Cuivre

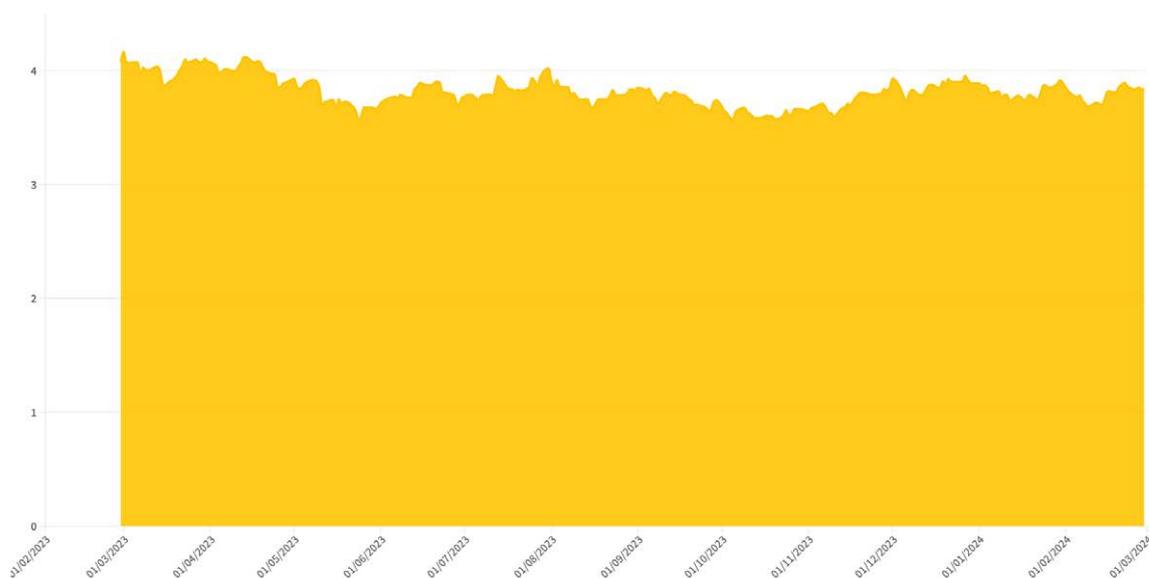
Contrairement au mois précédent, les prix du cuivre ont accusé une tendance légèrement baissière au cours du mois de février 2024, clôturant à 3,8432 dollars la livre, soit une baisse de 1,15 % par rapport à fin janvier 2024.

La baisse des prix du cuivre peut être attribuée à plusieurs facteurs, dont le ralentissement de l'économie chinoise, qui représente l'un des plus grands marchés mondiaux pour le cuivre. En raison de son utilisation répandue dans de nombreux secteurs, tels que la construction et la fabrication, le cuivre est souvent considéré comme un indicateur précoce de la santé économique mondiale.

Ainsi, lorsque l'économie chinoise ralentit, la demande de cuivre diminue, ce qui exerce une pression à la baisse sur les prix. Les fluctuations de la demande de cuivre peuvent également être influencées par d'autres facteurs tels que les politiques gouvernementales, les développements technologiques et les tendances mondiales de l'offre et de la demande.

Il est donc essentiel de surveiller de près l'évolution des facteurs économiques, géopolitiques et monétaires afin d'évaluer les perspectives futures du marché du cuivre. Les fluctuations des prix du cuivre peuvent avoir des conséquences significatives pour les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs. Par conséquent, il est important pour les acteurs du marché de prendre en compte ces facteurs et de mener une analyse approfondie des tendances économiques mondiales, des décisions politiques et des développements technologiques afin de prendre des décisions éclairées et de gérer les risques associés au marché du cuivre. Cela peut inclure une évaluation de l'offre et de la demande mondiales, des conditions macroéconomiques, des politiques commerciales et des perspectives de croissance économique pour les principaux acteurs du marché du cuivre.

**Figure 7 » Evolution journalière des cours du cuivre (en USD par livre)**



Source : Macrotrends.

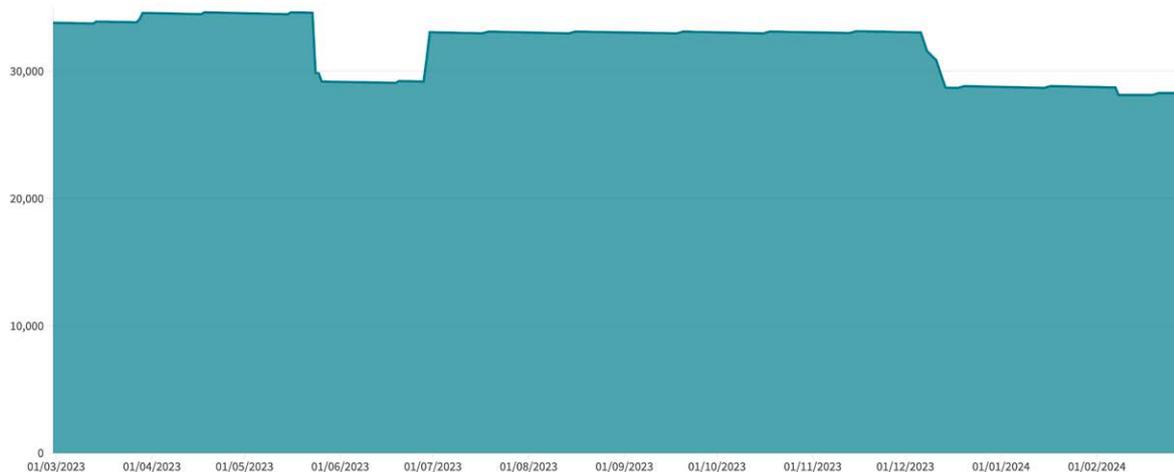
### ♦ Cobalt

Au mois de février 2024, les prix du cobalt ont connu une légère tendance à la baisse. À la clôture de ce mois, le prix du métal bleu-vert s'est établi à 28 288 dollars par tonne, enregistrant ainsi une diminution minimale de 1,6 % par rapport à la fin du mois de janvier 2024, où il était de 28 764 dollars par tonne. La baisse des prix du cobalt peut avoir des implications significatives pour l'industrie et les acteurs du marché. Le cobalt est un composant essentiel des batteries utilisées dans les véhicules électriques, les appareils électroniques et les systèmes de stockage d'énergie. Ainsi, les fluctuations des prix de ce métal peuvent directement affecter la compétitivité et la rentabilité des entreprises opérant dans ces secteurs.

La diminution de la demande de batteries pour véhicules électriques est un facteur clé qui contribue à cette baisse. Bien que la demande de voitures électriques continue de croître, certains éléments tels que les politiques de subventions et les incitations fiscales peuvent influencer l'adoption de ces véhicules. De plus, les préoccupations environnementales et les avancées technologiques dans le domaine des batteries peuvent également jouer un rôle dans la demande de cobalt.

Il est important de souligner que l'industrie du cobalt est sujette à des changements rapides et à des incertitudes. Les développements économiques, politiques et technologiques peuvent avoir un impact considérable sur la demande, l'offre et les prix de ce métal. Par conséquent, les acteurs du marché doivent rester vigilants face à ces facteurs et mener une analyse continue afin d'évaluer les perspectives futures de ce marché. Cette vigilance est essentielle pour prendre des décisions éclairées, gérer les risques et saisir les opportunités dans ce secteur en constante évolution.

**Figure 8 » Evolution journalière des cours du cobalt (en milliers d'USD par tonne)**



Source : Investing.com

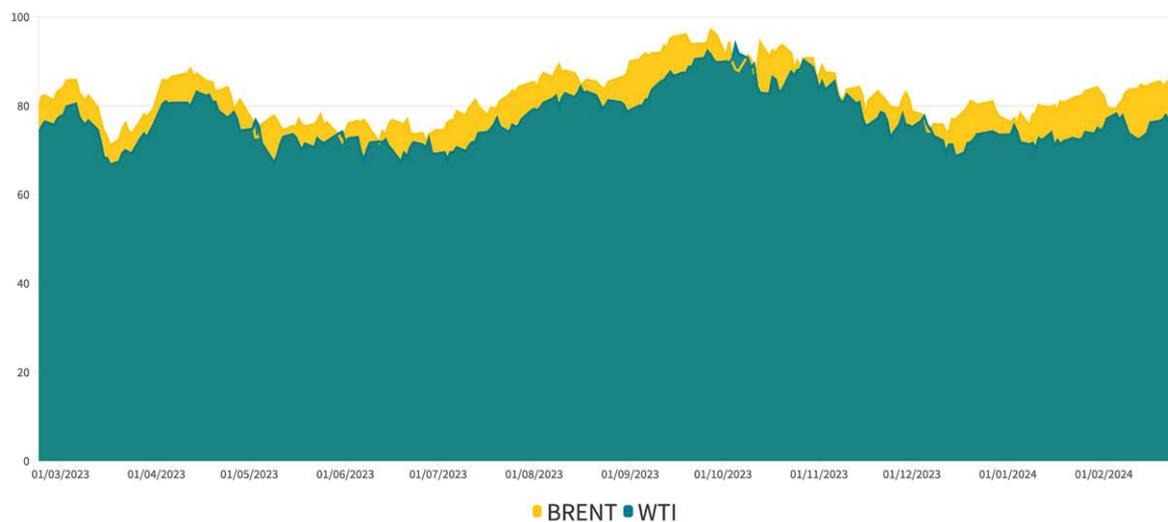
## ◆ Pétrole

En février 2024, les prix du pétrole brut sur le marché américain et européen ont enregistré une tendance à la hausse se fixant respectivement à 79,22 dollars le baril pour le WTI et à 84,01 dollars le baril pour le Brent à la clôture du mois, contre 74,37 dollars pour le WTI et 82,98 dollars pour le Brent un mois plus tôt. La hausse des prix du pétrole brut est attribuable aux tensions persistantes sur la voie maritime de la mer Rouge, qui ont perturbé la navigation dans le canal de Suez, considéré comme la voie la plus rapide entre l'Asie et l'Europe.

Cependant, il est important de noter que l'orientation à long terme du marché pétrolier sera largement déterminée par les décisions prises lors de la prochaine réunion de l'OPEP+ concernant sa politique de régulation de la production pétrolière. Les choix stratégiques de l'OPEP+ auront un impact significatif sur l'offre mondiale de pétrole et, par conséquent, sur les prix.

Par ailleurs, le marché pétrolier fait face à des incertitudes géopolitiques et économiques mondiales, qui peuvent entraîner d'importantes volatilités des prix. Les évolutions politiques, les tensions régionales et les crises économiques jouent un rôle prépondérant dans l'équilibre entre l'offre et la demande de pétrole, et par conséquent dans la détermination des prix.

Figure 9 » Évolution journalière des cours du Pétrole (en USD par baril)



Source : Macrotrends.

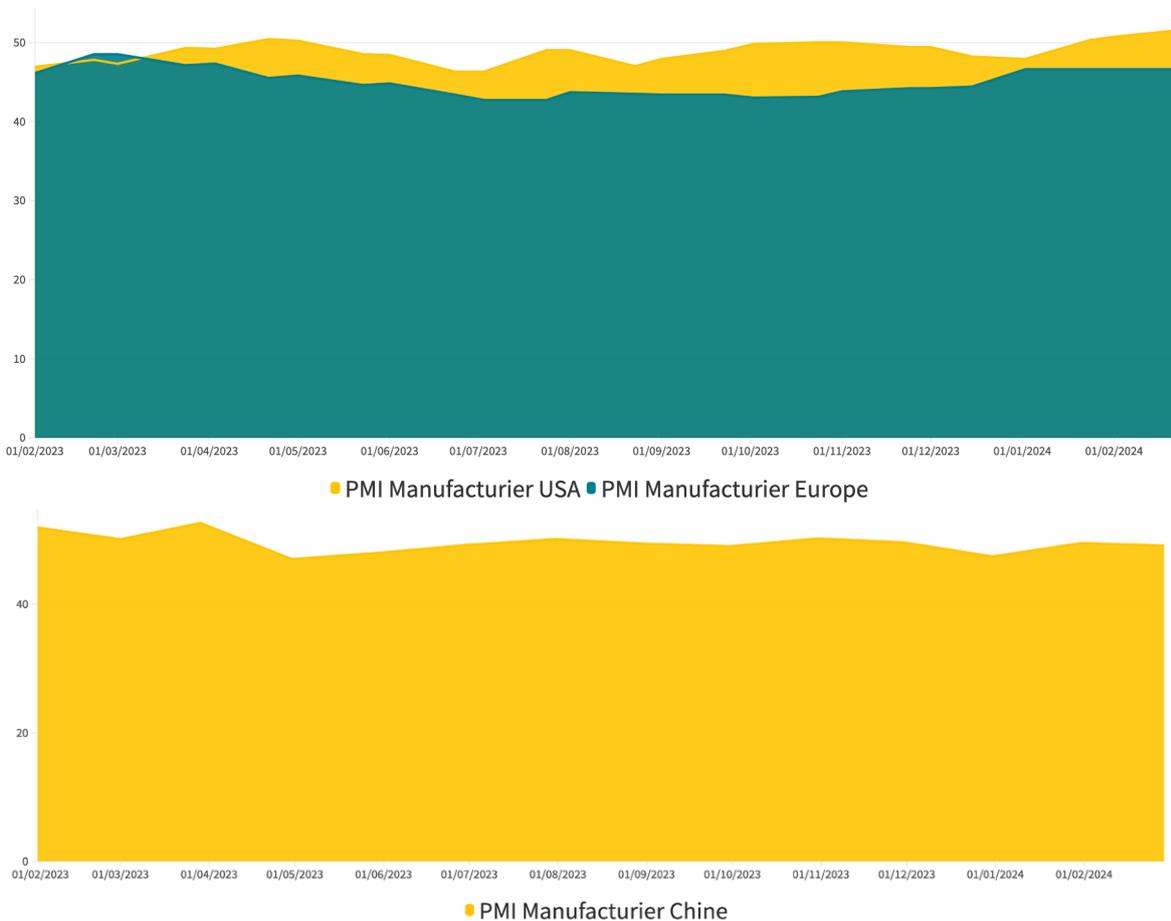
◆ **PMI (Indice des directeurs d'achats)**

Au cours du mois de février 2024, les indices des directeurs d'achat (PMI) des services aux États-Unis, en Europe et en Chine ont enregistré une baisse par rapport à fin janvier 2024. L'indice PMI des services aux États-Unis s'est établi à 50,8 points, celui de la zone Euro a atteint 49,6 points, comparé à une valeur de 50 points en fin janvier 2024, et celui de la Chine s'est également détérioré jusqu'à atteindre une valeur de 41,4 points venant d'une valeur de 54,5 points en fin janvier 2024

S'agissant des indices PMI manufacturiers, l'indice américain a enregistré une hausse en février 2024, atteignant une valeur de 51,5 points contre 50 points en fin janvier 2024. Cette augmentation témoigne d'une expansion des activités du secteur manufacturier aux États-Unis, reflétant ainsi la solidité de l'économie américaine. En revanche, l'indice PMI manufacturier européen et chinois sont restés stagnants respectivement à environ 46,6 points et 49,1 points à la fin du mois de février 2024. Ces valeurs en dessous de 50 points indiquent une contraction de l'activité industrielle et manufacturière en Europe et en Chine.

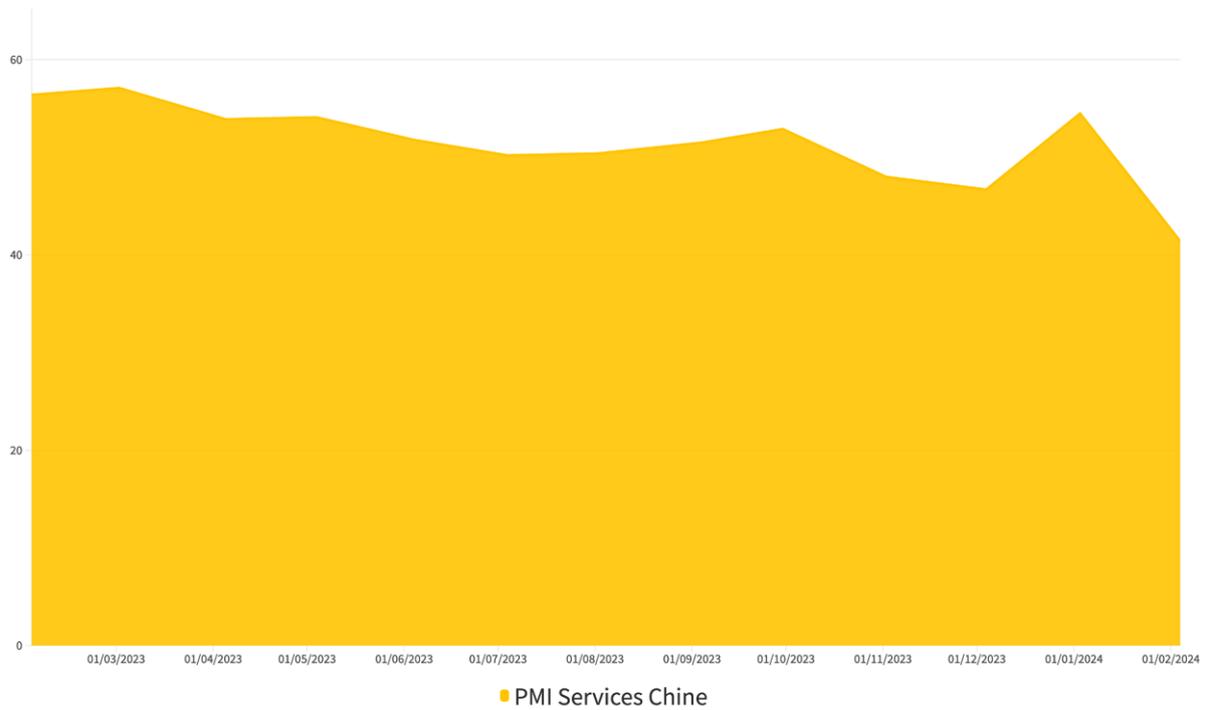
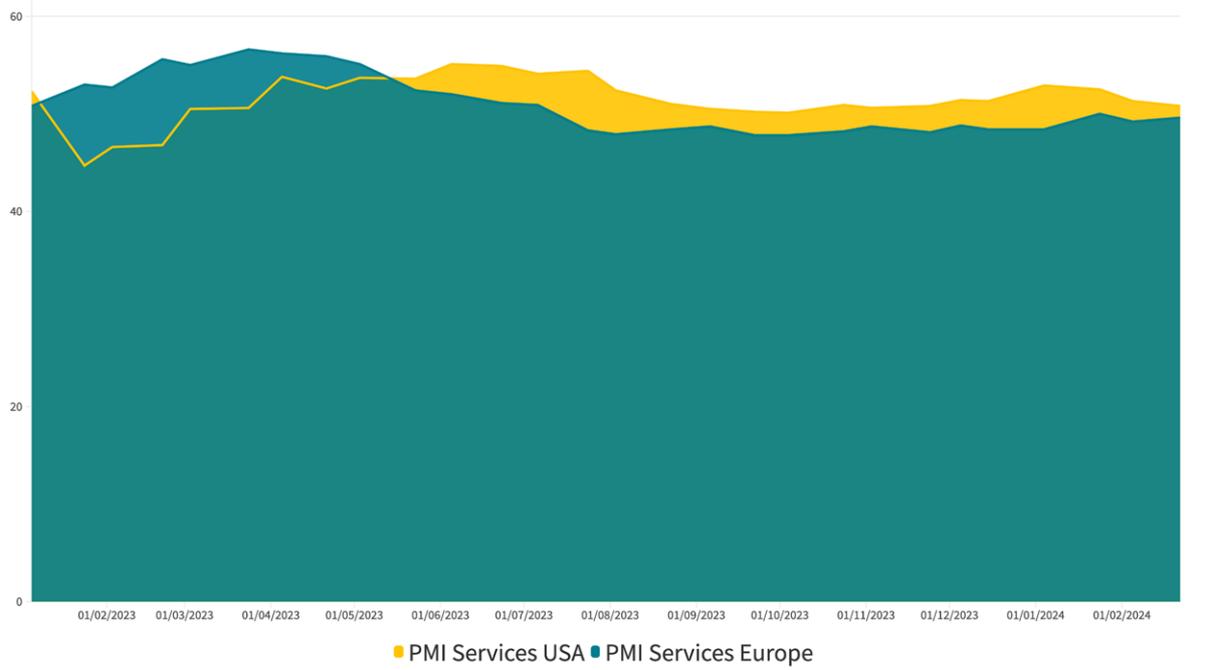
Cependant, il convient de souligner que l'indice des directeurs d'achat (PMI) est un indicateur économique largement utilisé pour évaluer l'activité économique dans un secteur spécifique d'un pays. Il offre des informations précieuses sur les conditions d'activité, la production, les nouvelles commandes, l'emploi et les prix au sein de ce secteur. Un niveau d'indice de 50 indique l'absence de variation par rapport au mois précédent, un niveau supérieur à 50 témoigne d'une amélioration, tandis qu'un niveau inférieur à 50 signifie une détérioration.

**Figure 10 » Évolution journalière de l'indice PMI manufacturier (en niveau d'indice)**



Source : Investing.com

Figure 11 » Évolution journalière de l'indice PMI services (en niveau d'indice)



Source : Investing.com



## II. Contexte national

### II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de février 2024 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la signature d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) dans le cadre du Partenariat pour la sécurité des minéraux (PSM) ; (ii) la syndication de prêt par quatre banques congolaises pour financer les arriérés de l'État envers entreprises pétrolières ; (iii) la reconduction de la mesure de suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans le secteur cimentier.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

#### **1. La signature d'un protocole d'accord entre les États-Unis et la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) dans le cadre du Partenariat pour la sécurité des minéraux (PSM)**

Les États-Unis, qui exercent la direction du Partenariat pour la sécurité des minéraux (PSM), ont officiellement annoncé le lundi 5 février 2024 la signature d'un protocole d'accord entre la Générale des carrières et des mines (GECAMINES) de la République démocratique du Congo (RDC) et l'Organisation japonaise pour la sécurité des métaux et de l'énergie (JOGMEC) du Japon. Cet accord porte sur l'exploration, la production et le traitement des minéraux critiques.

Les minéraux critiques jouent un rôle essentiel dans l'économie mondiale et dans les technologies qui soutiennent la transition vers une énergie propre.

Selon le Département d'État américain, ce protocole d'accord établira un cadre de coopération dans les domaines de l'exploitation minière et des ressources minérales afin d'élargir les opportunités commerciales pour les parties impliquées. Washington a annoncé dans un communiqué que cette collaboration significative, forgée grâce au dialogue entre les partenaires du PSM, crée un cadre de coordination pour l'exploration, la production et le traitement des minéraux, en accord avec notre engagement commun envers le développement du corridor de Lobito par le biais du Partenariat pour l'infrastructure et l'investissement mondiaux (PIIM). Cette coordination entre les partenaires du PSM est une démonstration visant à sécuriser et à diversifier les chaînes d'approvisionnement en minéraux essentiels, qui apportent des avantages économiques aux communautés locales et aux pays sources tels que la RDC.



La collaboration avec JOGMEC, dans le cadre du PSM, contribuera à diversifier les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques de la RDC. Cela réduira sa dépendance à l'égard d'un seul marché ou d'un seul partenaire commercial, ce qui augmentera la résilience économique du pays. Diversifier les partenaires commerciaux et les débouchés pour les minéraux permettra à la RDC de bénéficier de conditions commerciales plus favorables et de maximiser la valeur de ses ressources minérales.

Les États-Unis ont également précisé que la GECAMINES jouera un rôle clé dans le projet du Corridor de Lobito grâce à son vaste portefeuille de projets en co-entreprise en production, représentant plus de 1,5 million de tonnes de cathodes de cuivre et 100 000 tonnes d'hydroxyde de cobalt, avec d'autres projets en cours de construction. Le PSM est une collaboration entre treize pays et l'Union européenne, visant à accélérer les investissements publics et privés dans les chaînes d'approvisionnement responsables en minéraux critiques à l'échelle mondiale. Les partenaires du PSM comprennent l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Finlande, la France, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Norvège, la République de Corée, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne (représentée par la Commission européenne).

L'objectif du Partenariat pour la sécurité des minéraux est d'accélérer le développement de chaînes d'approvisionnement diversifiées et durables en minéraux énergétiques critiques en collaborant avec les gouvernements hôtes et l'industrie afin de faciliter un soutien financier et diplomatique ciblé aux projets stratégiques tout au long de la chaîne de valeur. Cette initiative vise à renforcer la sécurité et la stabilité des approvisionnements en minéraux essentiels, tout en favorisant une croissance économique durable dans les pays concernés.

La RDC bénéficiera également du développement des infrastructures liées au projet du Corridor de Lobito. Le corridor vise à améliorer les voies de transport et les connexions logistiques entre la RDC et les marchés internationaux. Cela facilitera l'exportation des minéraux et renforcera l'intégration de la RDC dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui aura un impact positif sur l'économie nationale. De plus, cette collaboration avec JOGMEC ouvre la voie à des investissements accrus dans le secteur minier de la RDC. Les projets conjoints entre la GECAMINES et JOGMEC, impliquant la production de cathodes de cuivre et d'hydroxyde de cobalt, représentent des volumes importants. Ces investissements contribueront à stimuler l'activité économique dans le pays, créant des emplois et générant des revenus.



## 2. La syndication de prêt par quatre banques congolaises pour financer les arriérés de l'État envers entreprises pétrolières

Afin de dynamiser les réformes entreprises ces dernières années dans le secteur pétrolier, le gouvernement de la République démocratique du Congo a réussi à mobiliser un financement de 123,5 millions de dollars auprès de quatre banques locales, à savoir EquityBCDC, FirstBank DRC, Ecobank RDC et Standard Bank. Ce financement est destiné à refinancer une part importante des arriérés de subventions, contribuant ainsi à renforcer la stabilité des finances publiques.

Le gouvernement de la RDC se réjouit des progrès récents réalisés dans le cadre des réformes structurelles entreprises au sein du secteur aval pétrolier. Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale visant à assainir et rationaliser les subventions pétrolières afin d'assurer une gestion plus efficace et transparente des ressources financières publiques.

Dans un premier temps, les ministères des Finances et de l'Économie nationale ont conjointement lancé en 2022 une vaste opération d'audit de la Structure des Prix des Produits Pétroliers (SPPP), confiée au cabinet Mazars. Les conclusions de cet audit, rendues en mai 2023, ont mis en lumière plusieurs pistes de réformes visant à améliorer la gouvernance et l'efficacité du secteur. Sur la base de ces recommandations, un plan d'action est actuellement en cours d'élaboration.

Par ailleurs, dans un souci de maîtrise des dépenses publiques et d'alignement sur les normes internationales, le gouvernement a pris des mesures proactives dès avril 2022. Cela a inclus l'exclusion du secteur de l'aviation internationale du dispositif de subvention, ainsi que la révision du calcul des pertes financières. En octobre 2023, cette rationalisation a été étendue au secteur pétrolier, qui représentait à lui seul près de 20 % des pertes financières.

Ces mesures s'inscrivent dans une perspective plus large de réduction progressive des écarts entre les prix du marché et les prix de vente au détail. L'objectif à terme est d'atteindre une situation où les produits pétroliers n'auront plus besoin de subventions de manière structurelle, ce qui assurera une plus grande stabilité économique et financière pour le pays.



C'est dans ce contexte de rétablissement d'un climat de confiance dans le secteur que le gouvernement a décidé de créer une nouvelle parafiscalité et a réussi à mobiliser des fonds considérables auprès des banques locales pour refinancer une partie des arriérés de subventions accumulés en 2022 et 2023. Cette syndication, une première du genre à laquelle le consortium des banques composé d'EquityBCDC, FirstBank DRC, Ecobank RDC et Standard Bank a participé, répond à un double objectif : soutenir le secteur pétrolier national afin d'éviter toute rupture dans l'approvisionnement en carburant et permettre au système financier congolais d'innover grâce à une syndication de grande envergure essentielle pour la croissance économique du pays.

La syndication de prêt présente plusieurs avantages pour les emprunteurs et les prêteurs notamment l'accès à des montants de financement importants, la diversification des sources de financement, l'expertise spécialisée, le partage des risques, la flexibilité des modalités de prêt et la simplification de la gestion du prêt. Ces avantages en font une option attrayante pour les emprunteurs qui cherchent à mobiliser des fonds importants et à optimiser leur structure de financement.

### **3. La reconduction de la mesure de suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans le secteur cimentier**

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Vital Kamerhe, a préconisé la reconduction de la mesure de suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) dans le secteur cimentier et automobile. Cette recommandation a été proposée lors de la réunion du Conseil des Ministres tenue le vendredi 9 février 2024. Selon le Vice-Premier Ministre en charge de l'Économie, cette mesure vise à contrer l'augmentation du prix du sac de ciment, qui est passé de 9 à 11 USD sur le marché. Avant de présenter sa proposition aux membres du gouvernement, le Vice-Premier Ministre en charge de l'Économie a engagé des discussions avec les principaux acteurs du secteur afin de réaliser une analyse approfondie de la situation et de fournir des réponses rapides, compte tenu de l'importance de ce secteur dans la croissance économique.

Il est indiqué que la réintroduction de la TVA à hauteur de 16 % ainsi que diverses augmentations de taxes existantes sont à l'origine de cette situation. Cela a entraîné une perte de compétitivité par rapport à d'autres pays étrangers, notamment l'Angola et le Congo-Brazzaville.

Voici les mesures suggérées par le Ministre de l'Économie :

- Reconduire la mesure de suspension de la Taxe sur la Valeur Ajoutée dans le secteur cimentier et automobile.
- suspendre toutes les taxes et augmentations mentionnées.
- Présenter la question à la Commission ECOFIN élargie aux Ministères concernés et aux acteurs du secteur cimentier.

Toutefois, il convient d'analyser attentivement les implications de ces mesures. La suspension de la TVA dans le secteur cimentier et automobile pourrait avoir un impact significatif sur la compétitivité du marché. Cela pourrait encourager la demande et stimuler l'activité économique dans le secteur de la construction. En effet, les incitations fiscales, telles que des réductions d'impôts ou des périodes d'exonération fiscale, peuvent encourager les investissements dans l'industrie de la cimenterie en réduisant les coûts initiaux pour les entreprises. De plus, en réduisant les charges fiscales, les incitations fiscales peuvent améliorer la compétitivité des entreprises locales de cimenterie par rapport aux importations étrangères. Cela peut encourager la production locale de ciment, réduire la dépendance aux importations et renforcer l'autosuffisance du pays en matière de ciment. Une industrie de cimenterie locale compétitive peut également favoriser la concurrence sur le marché, ce qui conduit généralement à des prix plus bas pour les consommateurs.

Cependant, il est important de veiller à ce que ces mesures n'affectent pas de manière disproportionnée les recettes fiscales et n'entraînent pas d'effets indésirables sur le budget de l'État.

Ainsi, il est donc important de noter que les incitations fiscales doivent être conçues et mises en œuvre de manière équilibrée, en prenant en compte les implications budgétaires et la durabilité économique à long terme. Une coordination efficace entre le gouvernement et les acteurs de l'industrie est nécessaire pour garantir que les incitations fiscales bénéficient à l'ensemble de l'économie, tout en maintenant une base fiscale solide pour financer les services publics et les investissements nécessaires.

## II.2. Activité économique

En 2023, la production de cobalt de CMOC a connu une augmentation impressionnante de 170 %, atteignant environ 56 000 tonnes. En devenant le premier producteur mondial de ce métal stratégique, cette entreprise chinoise a contribué à l'excédent enregistré sur le marché, ce qui a entraîné une baisse des prix ces derniers mois.

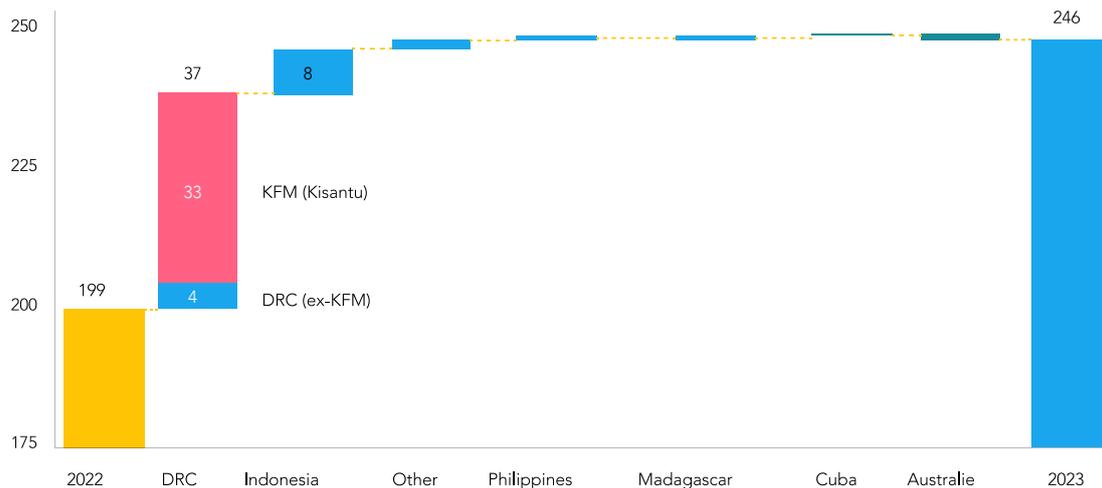
Selon une mise à jour publiée le 13 février 2024 par le Cobalt Institute, le marché du cobalt a connu en 2023 "son plus grand excédent de ces dernières années". Cet excédent s'élève à 12 500 tonnes, soit près du double de celui enregistré en 2022 (6 300 tonnes).

Alors que le Cobalt Institute signale une augmentation de 15 % de la demande par rapport à l'année précédente, atteignant 213 000 tonnes l'année dernière, l'excédent peut s'expliquer par une augmentation encore plus importante de l'offre. En effet, la production minière mondiale a augmenté de 23 % par rapport à l'année précédente, atteignant 246 000 tonnes en 2023.

La République démocratique du Congo (RDC) a représenté 80 % de cette offre, avec une augmentation d'environ 37 000 tonnes de cobalt par rapport à sa production de 2022. Il est important de souligner que cette augmentation de l'offre congolaise est principalement due à CMOC, une entreprise chinoise dont la production a plus que doublé pour atteindre environ 56 000 tonnes l'année dernière, contre 20 000 tonnes en 2022. Grâce à ses mines de Tenke Fungurume et de Kisanfu en RDC, cette société minière a réussi à détrôner Glencore, une entreprise suisse, en devenant le premier producteur mondial de ce métal stratégique.



**Figure 12 » Évolution de l'approvisionnement minier en cobalt par pays producteur majeur 2023 vs 2022.**



Source : Investing.com

Bien que les fondamentaux du marché restent solides, avec une demande mondiale qui devrait continuer à augmenter, l'excédent enregistré sur le marché l'année dernière a eu un impact sur les prix du cobalt, qui ont chuté d'environ 30 %. Alors que le cabinet Rystad Energy prévoit l'un des excédents les plus importants jamais enregistrés pour 2024, les prix pourraient rester bas cette année, réduisant ainsi les bénéfices des producteurs.

Glencore, une société minière présente en République démocratique du Congo (RDC) avec les mines de Katanga et Mutanda, n'est plus le premier producteur mondial de cobalt. Alors que de nombreux analystes et experts du secteur s'attendaient à ce que Glencore perde ce statut au profit de son principal concurrent chinois, CMOC, cela s'est produit plus tôt que prévu.

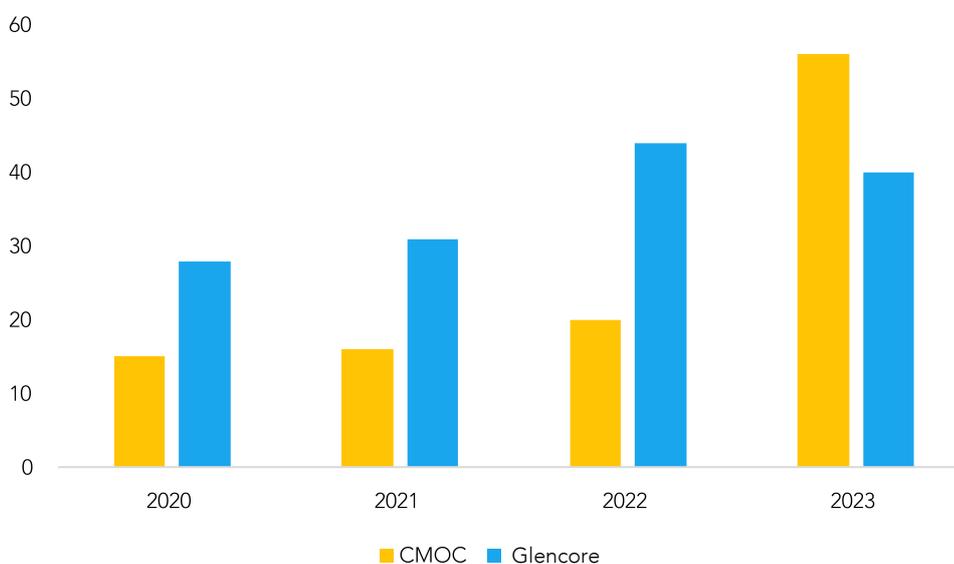
En effet, le groupe chinois, qui a inauguré sa mine de cuivre-cobalt de Kisanfu en 2023 avec une capacité de 30 000 tonnes, a annoncé le 4 janvier 2024 une augmentation de 174 % de sa production de cobalt. Selon les détails du document publié par la société sur son site et consulté par notre rédaction, CMOC a produit un total de 55 526 tonnes de cobalt en 2023, contre 20 286 tonnes en 2022.

Les résultats de la nouvelle mine ont dépassé les prévisions pour l'exercice, et la société a également résolu le litige qui l'opposait à Gécamines concernant son autre actif, Tenke Fungurume, où elle a mis en œuvre un projet visant à augmenter la production de cobalt à 17 000 tonnes.

Bien que les résultats de production de Glencore pour l'année 2023 n'aient pas encore été publiés, la figure 1 illustre que les 55 526 tonnes de cobalt produites par CMOC dépassent largement les 42 000 tonnes prévues par la société suisse. Cette dernière a produit 20 400 tonnes de cobalt (+7 %) au premier semestre 2023, avec une performance faible de la mine de Mutanda ne fournissant que 5 800 tonnes, compensée par une

amélioration des récupérations de cobalt à Katanga (14 600 tonnes). Fin novembre 2023, les nouvelles en provenance de Mutanda n'étaient toujours pas bonnes, l'agence Reuters indiquant que la diminution de la teneur en minerai des gisements de la mine pourrait entraîner une baisse de la production pouvant aller jusqu'à 15 % par an.

**Figure 13 » Comparaison de la production de CMOC et Glencore**



Source : Cobalt Institute

Selon Bloomberg, le marché mondial du cobalt faisait face à l'un de ses excédents les plus importants au début de l'année 2023, et la production supplémentaire de CMOC a contribué à une baisse de 30 % des prix tout au long de l'année. Les analystes du cabinet Macquarie prévoient que l'excédent devrait atteindre 17 000 tonnes en 2023 et augmenter à 18 000 tonnes en 2024.

Au-delà de l'augmentation de l'offre provenant du groupe chinois CMOC, la situation de surplus s'explique également par la réduction de l'utilisation des batteries électriques contenant du cobalt, notamment les cathodes en nickel, cobalt et manganèse, au profit d'alternatives jugées plus abordables comme le lithium, le fer et le phosphate.

Cependant, il convient de noter que certaines prévisions à long terme restent solides selon certains analystes et spécialistes du marché. Dans un rapport publié en mai 2023, le Cobalt Institute (qui prévoit un excédent sur le marché jusqu'en 2025) indiquait que la demande mondiale de cobalt devrait augmenter de 108 % pour atteindre près de 388 000 tonnes d'ici 2030, soit plus du double de la demande en 2022 (187 000 tonnes). D'ici 2030, les véhicules électriques devraient représenter les deux tiers de la demande mondiale, tandis que la part de l'électronique portable (30 % en 2022) devrait diminuer de moitié.

Cette évolution de la demande est largement stimulée par la transition mondiale vers des véhicules électriques, qui dépendent fortement du cobalt pour leurs batteries. Alors que les pays adoptent des politiques visant à réduire les émissions de carbone et à promouvoir la mobilité électrique, la demande de cobalt devrait continuer à croître de manière significative. Cela offre des opportunités aux producteurs de cobalt, tels que CMOG, pour répondre à cette demande croissante.

Cependant, il existe des défis et des incertitudes à prendre en compte. La réduction de l'utilisation du cobalt dans les batteries électriques, en faveur d'alternatives moins coûteuses, pourrait limiter la croissance de la demande à court terme. De plus, la concentration géographique de la production de cobalt en République démocratique du Congo expose le marché à des risques géopolitiques et à des préoccupations concernant les conditions de travail et l'impact environnemental.

Dans l'ensemble, le marché mondial du cobalt est confronté à des fluctuations importantes en raison de l'équilibre délicat entre l'offre et la demande, ainsi que des évolutions technologiques et des politiques réglementaires. Les acteurs de l'industrie devront suivre de près ces tendances pour s'adapter aux changements du marché et saisir les opportunités qui se présentent.



## Encadré 1 : L'indice de perception de la corruption en RDC s'est encore détérioré en 2023

L'Afrique bénéficie considérablement des faibles niveaux de corruption, ce qui se traduit par une amélioration des services publics, une stabilité sociale, une croissance économique et une coopération internationale. En plus d'avantager directement les pays, les initiatives anti-corruption contribuent à stimuler la croissance et le bien-être général du continent. Certains pays du continent sont pleinement conscients de ces faits et ont accompli un travail exceptionnel en maintenant leur indice de corruption à un niveau bas, mais la République démocratique du Congo (RDC) est toujours classée parmi les pays ayant les plus hauts indices de perception de la corruption.

Selon Transparency International, un mouvement mondial œuvrant dans plus de 100 pays pour éradiquer l'injustice de la corruption, «les dirigeants autoritaires sapent la justice, ce qui accroît l'impunité en matière de corruption et même l'encouragement en éliminant les conséquences pour les criminels.» L'organisation souligne que la corruption et l'abus de pouvoir sont deux autres pratiques de corruption répandues dans de nombreux tribunaux et autres institutions juridiques à travers le monde.

De nombreux pays dans le monde tentent de lutter contre ces problèmes, avec l'Europe occidentale et l'Union européenne en tête de liste dans ce domaine. En revanche, l'Afrique est confrontée à ce problème, avec la moyenne la plus basse en termes de démocratie et d'État de droit sous pression.

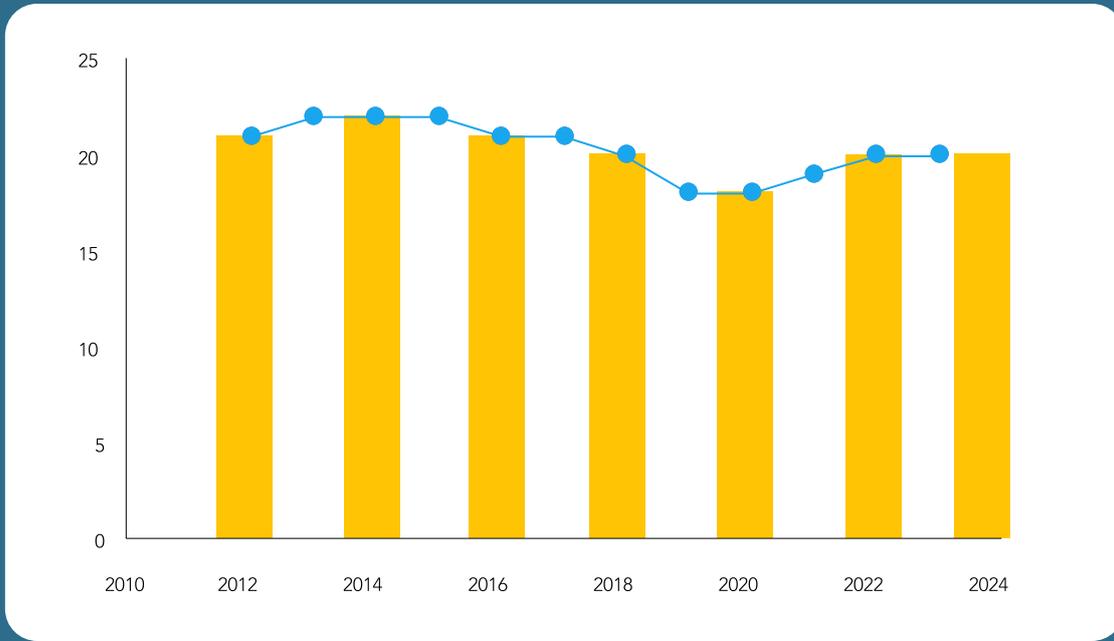
Toutefois, certains pays du continent apparaissent comme une lueur d'espoir. Ces pays affichent des indices de corruption très faibles et se classent parmi les pays les moins corrompus au monde, selon l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International. Par exemple, d'après le tableau 1, les pays africains tels que les Seychelles, le Cap-Vert, le Botswana, le Rwanda, et la Namibie affichent des résultats satisfaisants selon l'indice de perception de la corruption (IPC). Malheureusement, la République démocratique du Congo est toujours classée parmi les pays ayant les plus hauts indices de perception de la corruption.

**Tableau 1 : Classement des meilleurs pays africains par rapport à la RDC**

Rang	Pays	Indice de perception de la corruption	Rang global
1	les Seychelles	71	20
2.	Cap-Vert	64	30
3	Botswana	59	39ème
4.	Rwanda	53	49ème
5	Maurice	51	55ème
6.	Namibie	49	59ème
7	Sao Tomé et Príncipe	45	67ème
8.	Bénin	43	70ème
9	Ghana	43	70ème
10.	Sénégal	43	70ème
46	République Démocratique du Congo	20	162ème

L'IPC évalue 180 pays et territoires en fonction des niveaux perçus de corruption dans le secteur public, avec des scores allant de 0 (très corrompu) à 100 (extrêmement propre). En République démocratique du Congo (20), l'Inspection générale des finances (IGF) joue un rôle central dans les efforts intensifiés de lutte contre la corruption sous la présidence de Félix Tshisekedi. Au cours des cinq dernières années, l'IGF a dévoilé de nombreux cas de mauvaise gestion des fonds publics et de corruption au sein de plusieurs institutions, y compris le bureau du président. Cependant, la justice a été lente, en particulier pour les affaires impliquant des personnes politiquement exposées. Lors d'une interview en juillet 2023, le président Tshisekedi s'est montré mécontent des performances du système judiciaire pendant son mandat. En effet, d'après les données illustrées dans la figure 1, l'indice de perception de corruption en RDC s'est fortement détérioré entre 2014 et 2023, soit une perte de deux points.

**Figure 14 » Evolution de l'indice de perception de la corruption en RDC**



Source : Cobalt Institute

La République démocratique du Congo (RDC) peut bénéficier de plusieurs recommandations pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance. Voici quelques grandes recommandations :

**Renforcer les institutions anti-corruption** : Il est essentiel de renforcer les institutions chargées de lutter contre la corruption, telles que l'Inspection générale des finances (IGF), la cour des comptes et autres, en leur fournissant les ressources nécessaires pour mener des enquêtes approfondies, poursuivre les auteurs d'actes de corruption et garantir l'indépendance de leur fonctionnement.

**Renforcer l'État de droit** : Il est important de renforcer le système judiciaire afin qu'il puisse traiter efficacement les affaires de corruption. Cela implique de garantir l'indépendance des juges, d'assurer des procédures judiciaires transparentes et équitables, et de lutter contre l'impunité en poursuivant les auteurs d'actes de corruption, y compris les personnalités politiquement exposées.

**Promouvoir la transparence et la responsabilité** : La RDC devrait mettre en place des mécanismes de transparence et de responsabilité dans la gestion des fonds publics. Cela inclut la publication régulière des informations budgétaires, des audits publics indépendants, et la participation de la société civile dans le suivi des dépenses publiques.

**Renforcer la prévention de la corruption** : Il est important de mettre en place des mesures préventives pour réduire les opportunités de corruption. Cela peut inclure l'adoption de lois anti-corruption solides, la promotion de la déclaration des avoirs et des conflits d'intérêts des fonctionnaires, ainsi que la sensibilisation et la formation de la population sur les conséquences néfastes de la corruption.

**Renforcer la coopération internationale** : La RDC devrait coopérer avec d'autres pays et organisations internationales dans la lutte contre la corruption. Cela peut inclure l'échange d'informations, l'assistance technique et la ratification et la mise en œuvre des conventions internationales anti-corruption, telles que la Convention des Nations unies contre la corruption.

Il convient de noter que la lutte contre la corruption est un processus continu et complexe qui nécessite un engagement à long terme et une approche multidimensionnelle. Ces recommandations peuvent constituer un point de départ pour la RDC afin de renforcer ses efforts contre la corruption et de promouvoir une gouvernance plus transparente et responsable.

### II.3. Dynamique des prix

Les projections de Congo Challenge indiquent que la dynamique de l'inflation se serait modérément ralentie en février 2024, mais devrait rester très forte pendant une longue période, comparativement à janvier 2023. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les prix continueraient d'augmenter en février 2024.

En effet, pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il table sur une inflation de 0,35% à la quatrième semaine du mois de février 2024, soit une baisse de 74,69% comparée à celui enregistré à la clôture de janvier 2024 où ce taux s'était fixé à 1,375%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il se fixerait à 2,42% à la quatrième semaine de février 2024 contre 1,375% un mois plutôt, soit une variation positive de 75,64%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, les projections de Congo Challenge indiquent que l'inflation en glissement annuel s'établirait à 22,35% à la quatrième semaine de février 2024 contre 22,34% un mois plutôt, soit une hausse de 0,06%. A ce rythme, nos projections tablent sur un niveau d'inflation de 18,75% en fin d'année 2024 contre 19,44% réalisé en janvier 2024.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer l'accélération des prix observée entre février 2024 et janvier 2024. Il pourrait s'agir de :

- La hausse des prix des matières premières. La RDC est un pays importateur net de matières premières, notamment de produits alimentaires, de carburants et de produits manufacturés. La hausse des prix de ces matières premières a entraîné une hausse des coûts d'importation, ce qui a contribué à l'inflation.
- La dépréciation du franc congolais. Le franc congolais a perdu près de 2% de sa valeur par rapport au dollar américain entre janvier 2024 et février 2024. Cette dépréciation a rendu les importations plus coûteuses, ce qui a également contribué à l'accumulation des pressions inflationnistes.
- La hausse de la demande. La reprise économique en cours en RDC a entraîné une hausse de la demande de biens et services, ce qui pourrait également contribuer à l'inflation.
- Mauvaise coordination entre la Banque centrale du Congo et le gouvernement. En effet, le financement monétaire par la BCC (non-respect du pacte de stabilité), la non-maîtrise de la chaîne de dépenses et les dépenses non essentielles créent une surliquidité de francs congolais dans l'économie et, de ce fait, accélèrent le rythme de l'inflation.

Dans l'ensemble, les anticipations d'inflation à moyen terme demeurent non ancrées au niveau de la cible d'inflation de la BCC (soit 7%) et les risques à la hausse de l'inflation pourraient provoquer des nouvelles tensions sur les coûts de l'énergie et des produits alimentaires.

**Tableau 2 : Évolution de l'inflation (Février 2024)**

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,20	1,58	22,31	17,69
Semaine 2	0,39	1,98	22,57	18,43
Semaine 3	0,33	2,31	22,24	18,50
Semaine 4	0,35	2,42	22,35	18,75

Source : Projections Congo Challenge, février 2024.

## II.4. Taux de change et réserves de change

Les projections de Congo Challenge indiquent que le taux de change se serait déprécié en février 2024. Sur le marché interbancaire, ce taux s'établirait à 2 733,26 à la quatrième semaine du mois de février contre 2 727,48 en fin janvier 2024, soit une dépréciation de 0,21%.

Sur le marché parallèle, le taux de change se situerait à 2 722,50 à la quatrième semaine de février 2024 contre 2 703,44 en janvier 2024, soit une dépréciation 0,71%.

**Tableau 3 : Évolution du taux de change**

	Clôture janvier 2024	S1	S2	S3	S4	Variation janvier 2024 - Février 2024
Marché interbancaire	2 727,48	2 707,74	2 734,48	2 732,13	2 733,26	0,21%
Marché parallèle	2 703,44	2 736,57	2 724,38	2 721,88	2 722,50	0,71%

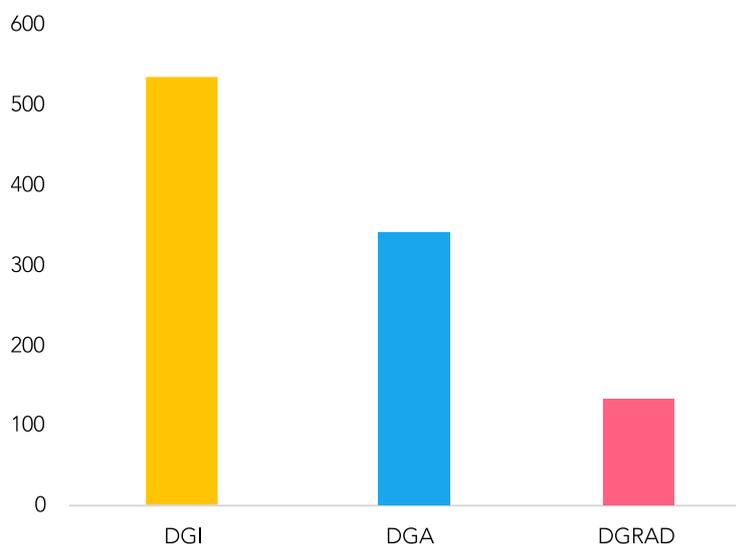
Source : Projections Congo Challenge, février 2024.

S'agissant des réserves de change, les projections de Congo Challenge indiquent qu'elles n'auraient pas progressé entre janvier 2024 et février 2024. Ainsi, les réserves de change se situeraient à 5,022 milliards d'USD en février 2024. Rapporté en nombre de mois d'importations, la couverture des importations par les réserves de changes s'établiraient à 2,71 mois d'importations.

## II.5. Finances publiques

Suivant la Banque Centrale du Congo, en date du 23 février 2024, les recettes publiques mobilisées par les régies financières ont été de 1 425,2 milliards de CDF tandis que les dépenses se sont établies à 1 482,2 milliards de CDF. Le compte des opérations a affiché un excédent de 57 millions de CDF. Comparativement aux prévisions du mois de février, les dépenses et les recettes réalisées, sont largement supérieures, soit respectivement 1 301,8 milliards de CDF et 1 300,9 milliards de CDF.

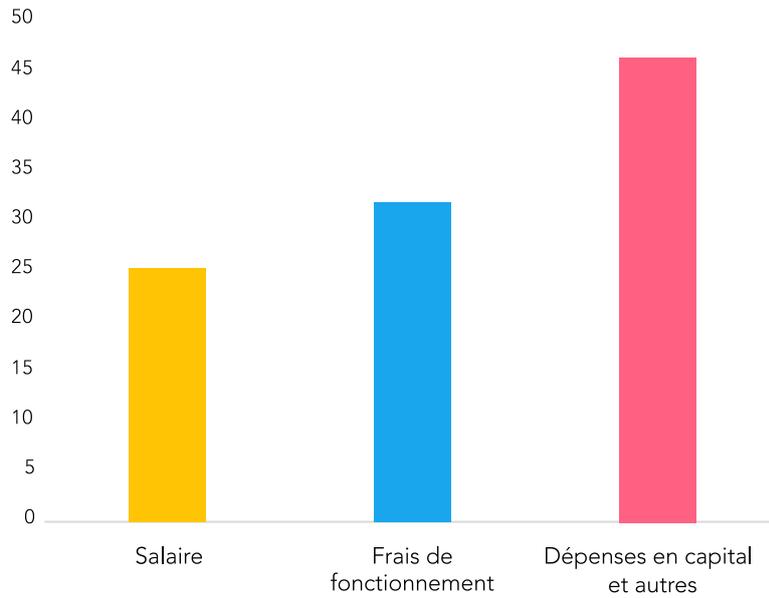
**Figure 15 » Répartition de recettes publiques au courant du mois de février 2024 (en millions de CDF)**



Source : Banque centrale du Congo (BCC)

En ce qui concerne les dépenses publiques du mois de février 2024, il est intéressant de noter qu'elles pourraient être plus élevées que celles du mois de janvier 2024, se situant à 2 135 386 millions de CDF. Une part importante des ressources de l'État est allouée aux frais de fonctionnement des institutions publiques, tandis que le reste est consacré à la rémunération des fonctionnaires de l'État ainsi qu'une minime partie aux investissements en capital.

**Figure 16 » Evolution de la répartition de dépenses publiques (en%)**



Source : Banque centrale du Congo (BCC)

A la date du 23 février 2024, la part des dépenses consacrées à la rémunération des fonctionnaires de l'État a représenté 24,43% du total des dépenses publiques. En revanche, la part des dépenses en capital et autres dépenses s'est établi à 44,76% et celle consacrée au fonctionnement des institutions a atteint 30,81%.

Le gouvernement compte lever 50 millions de USD au titre d'Obligations du Trésor émises en dollar américain pour une maturité de 6 mois. Suivant l'exécution du plan de trésorerie du Ministère de finances et à la date indiquée, 90,7 milliards de CDF représente le montant de remboursements des titres échus.

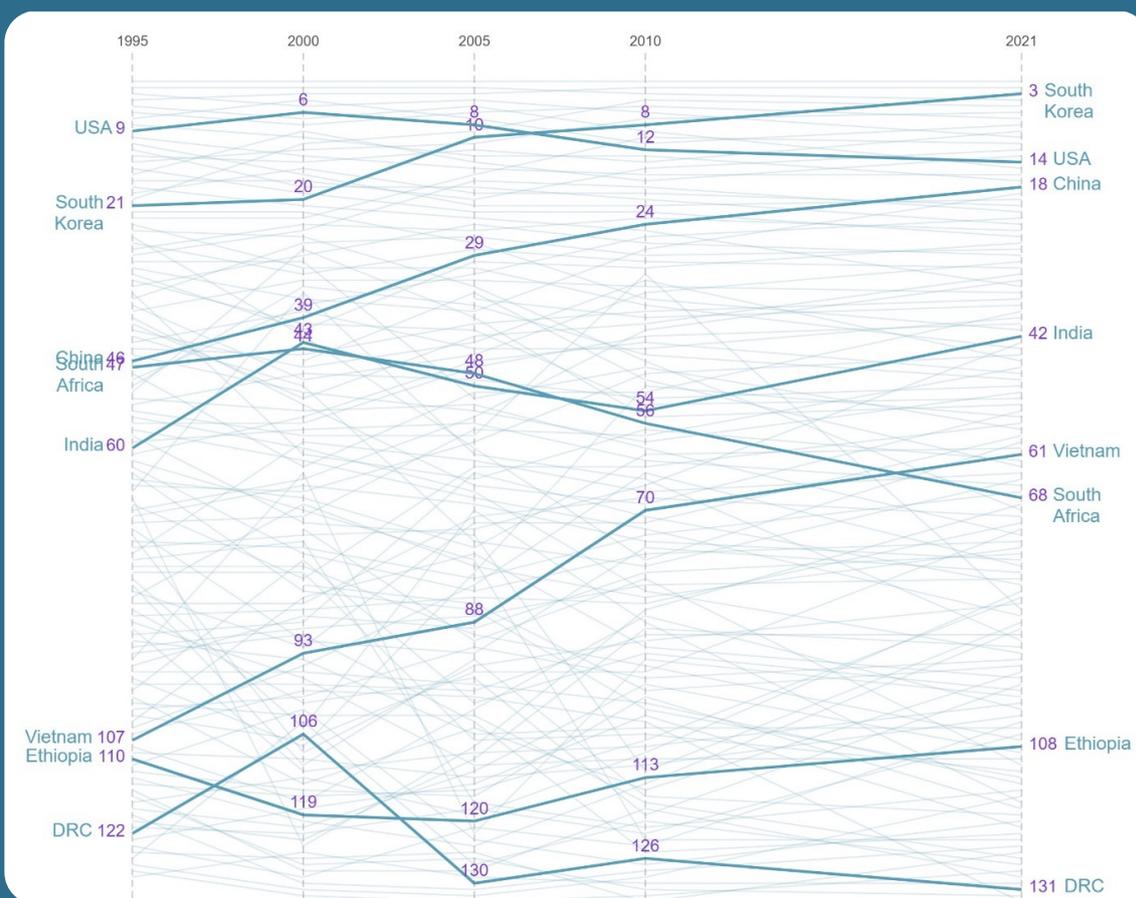


## Encadré 2 : Le niveau de transformation économique n'a pas progressé DRC

L'indice de complexité économique (ICE) est une mesure développée par les chercheurs Ricardo Hausmann, César A. Hidalgo et leurs collaborateurs à l'Université Harvard. Il vise à évaluer la diversité et la sophistication des exportations d'un pays pour mesurer la complexité économique de ce pays. L'ICE évalue la complexité économique en se basant sur la structure des exportations d'un pays. Il prend en compte à la fois la diversité des produits exportés et la sophistication de ces produits. Un pays est considéré comme économiquement complexe s'il exporte une grande variété de produits sophistiqués. En revanche, un pays est considéré comme économiquement moins complexe s'il exporte principalement des produits moins diversifiés et moins sophistiqués.

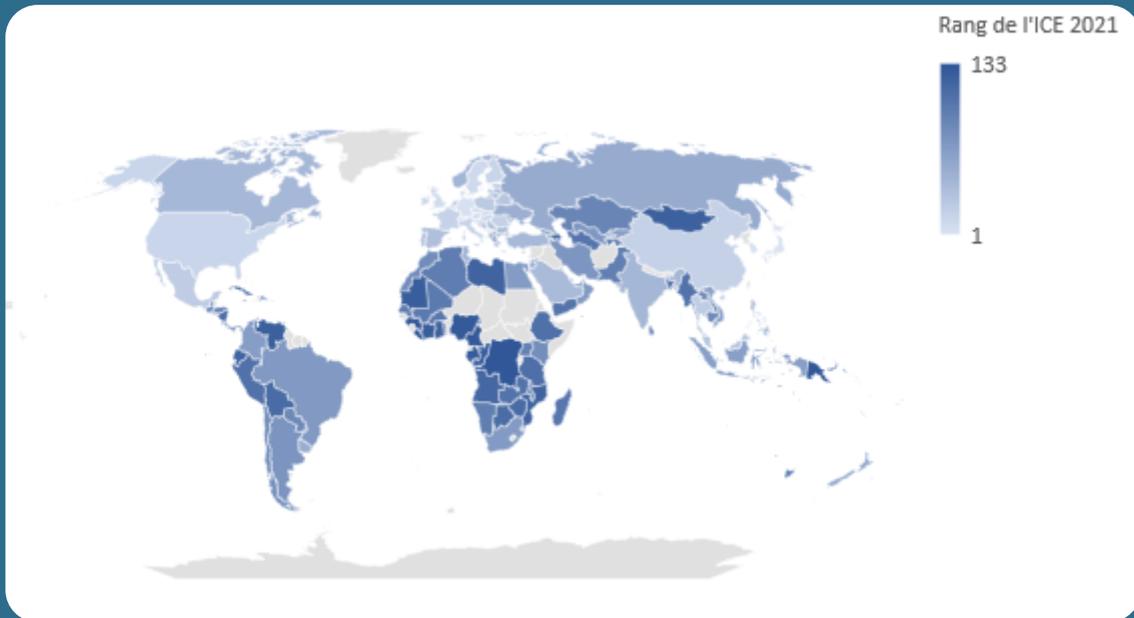
D'après les données illustrées dans la figure ci-dessous, la République démocratique du Congo (RDC) se classe au 131<sup>e</sup> rang (sur 133) des pays les plus complexes selon l'indice de complexité économique (ICE). Par rapport à une décennie précédente, l'économie de la RDC est devenue moins complexe, perdant 7 places dans le classement de l'ICE. Cette baisse de complexité de la RDC est due à un manque de diversification des exportations.

Figure 16 « Indice de complexité économique (ICE)



Source : Atlas of economic Complexity, Harvard University

Figure 17 » Indice de complexité économique (ICE) dans le monde



Source : Atlas of economic Complexity et calculs de Congo Challenge

Les recherches de la Growth Lab montrent que les pays dont les exportations sont plus complexes (c'est-à-dire fortement diversifiés) que prévu compte tenu de leur niveau de revenu croissent plus rapidement. La croissance peut donc être stimulée par un processus de diversification des connaissances afin de produire un ensemble plus large et de plus en plus complexe de biens et de services. Toutefois, l'analyse des principaux produits d'exportation de la RDC montre que ses produits exportés sont peu diversifiés, moins complexe et sont concentrés sur les métaux.

La République démocratique du Congo a connu un modèle de croissance des exportations statique, la plus grande contribution à la croissance des exportations provenant de produits de complexité modérée, en particulier le cuivre et d'autres métaux de base.

La RDC n'a pas encore entamé le processus traditionnel de transformation structurelle. Cette transformation est une source clé de croissance économique, elle réalloue l'activité économique des secteurs à faible productivité vers des secteurs à haute productivité. Elle déplace généralement les activités de l'agriculture vers le textile, puis vers l'électronique et/ou la fabrication de machines. La part de marché mondiale des exportations textiles de la RDC est restée stagnante au cours de la décennie précédente ; l'électronique et la fabrication de machines n'ont pas encore décollé en RDC, limitant ainsi sa croissance économique.

La croissance des exportations de la RDC au cours des cinq dernières années a été stimulée par les métaux. Cette croissance de métaux est à son tour stimulée par l'augmentation de la part de marché mondiale de la RDC. Dans le cas de la RDC, la dépendance excessive à l'égard d'un nombre limité de produits d'exportation, tels que les minerais et les ressources naturelles, a contribué à la baisse de la complexité économique. Cela peut rendre l'économie plus vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières et aux chocs externes.

À l'avenir, la RDC devrait être en mesure de profiter de quelques opportunités pour diversifier sa production en utilisant les connaissances existantes. Pour diversifier et rendre plus complexe l'économie de la RDC, voici quelques recommandations :

Investir dans le développement des compétences et des connaissances : La RDC devrait mettre l'accent sur l'éducation et la formation pour renforcer les compétences de sa main-d'œuvre. Cela permettra de favoriser l'émergence de secteurs plus complexes et technologiquement avancés.

**Encourager la recherche et le développement :** La RDC doit investir dans la recherche et le développement afin de stimuler l'innovation et la création de nouvelles technologies. Cela favorisera la production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée.

**Promouvoir l'entrepreneuriat et l'investissement :** Il est important de créer un environnement favorable à l'entrepreneuriat et d'encourager les investissements dans des secteurs diversifiés. Cela peut être réalisé en simplifiant les procédures administratives, en offrant des incitations fiscales et en facilitant l'accès au financement.

**Favoriser la collaboration entre les secteurs public et privé :** La RDC peut bénéficier d'une collaboration étroite entre les acteurs publics et privés. Les partenariats public-privé peuvent favoriser le développement de projets d'infrastructure, de programmes de formation et de recherche, et de l'innovation technologique.

**Diversifier les exportations :** La RDC devrait chercher à diversifier ses exportations en développant de nouveaux produits et marchés. Cela peut être réalisé en identifiant les secteurs où la RDC dispose d'un avantage comparatif, en encourageant la transformation locale des matières premières et en recherchant de nouveaux partenariats commerciaux. De plus, il faudrait accompagner les politiques de diversification économique de bonnes politiques industrielles afin de valoriser l'avantage comparatif de différentes industries de la RDC.

**Améliorer l'infrastructure et la logistique :** Des investissements dans l'infrastructure et la logistique sont essentiels pour faciliter les échanges commerciaux et stimuler la compétitivité. La RDC devrait investir dans les routes, les ports, les aéroports et les technologies de l'information et de la communication pour améliorer la connectivité et réduire les coûts de transport.

## II.6. Evolution de la situation politique

L'actualité politique du mois de février 2024 a été dominée par les faits saillants ci-après :

- (i) La validation des mandats des députés nationaux par l'Assemblée nationale ;
- (ii) L'identification de la majorité parlementaire ;
- (iii) L'insécurité à l'Est de la RDC.

### 1. Les réactions après la proclamation des résultats présidentiels par la Ceni

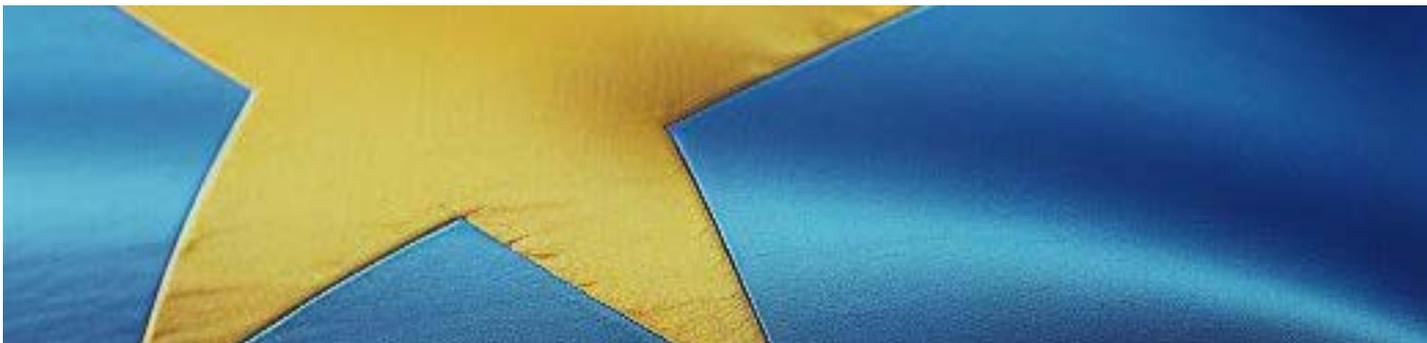
La validation des mandats des députés nationaux par l'Assemblée nationale a été simplifiée pour gagner du temps. Le 02 février, lors d'une plénière, 26 commissions ont été établies. Selon Christophe Mboso, président du bureau provisoire, ces commissions ont pour but notamment de vérifier la conformité de dossiers de chaque élu, mais également les conditions d'éligibilité à la députation nationale, l'élaboration de rapports respectifs, le dépôt au bureau d'âge avant la discussion en plénière. Elles avaient 5 jours, soit du lundi 05 au vendredi 09 février 2024, pour déposer les différents rapports. Le 12 février, les députés nationaux ont adopté les rapports de ces commissions spéciales sur la validation des pouvoirs des élus provisoires, en attendant l'arrêt définitif de la Cour constitutionnelle. Les dossiers des élus des élections législatives du 20 décembre 2023 ont été examinés. Selon Christophe Mboso, président du bureau provisoire, l'absence de pièces dans certains dossiers ne pouvait être imputée aux élus. Le parti Ensemble pour la République, dirigé par Moïse Katumbi, a autorisé ses députés à siéger à l'Assemblée nationale, tout en s'opposant à toute révision constitutionnelle.

#### 1.a. Interdiction de cumul des fonctions

Pendant l'examen du rapport de vérification des pouvoirs des élus, le président du bureau provisoire, Christophe Mboso, a mis en application l'arrêt de la Cour constitutionnelle interdisant le cumul des fonctions pour les ministres et autres fonctionnaires d'État. Les personnes concernées disposent de 8 jours pour choisir entre l'exécutif et le législatif. Christophe Mboso N'kodia, président de l'Assemblée nationale, a déclaré lors de la plénière de validation des pouvoirs des députés nationaux que l'Assemblée ne validera pas un ministre qui reste en poste au sein du gouvernement central, soulignant qu'on ne peut pas être à la fois député et ministre. Il a également demandé à certains membres du gouvernement présents et élus de se retirer de la liste des personnes à valider lors de cette plénière.

#### 1.b. Le sort de 81 candidats invalidés par la Ceni

La Cour constitutionnelle a rejeté, le jeudi 8 février, les requêtes des candidats députés nationaux dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour fraude électorale. Cette décision ouvre la voie à des poursuites judiciaires contre les concernés. 81 candidats députés,



accusés notamment d'actes de fraude, d'intimidation, de corruption et de vandalisme lors des élections du 20 décembre dernier, avaient vu leurs suffrages annulés par la CENI. Malgré leurs recours au Conseil d'État, puis à la Cour constitutionnelle, ils ont été déboutés. Ces candidats, désormais considérés comme fraudeurs électoraux, encourent le risque d'arrestation et d'emprisonnement. Un avocat au barreau de Kinshasa/Gombe souligne que les gouverneurs et ministres concernés devraient cesser d'exercer leurs fonctions, car la décision de la Cour constitutionnelle signifie qu'ils ne bénéficient plus de la présomption d'innocence. En réaction, l'ancien membre du Front commun pour le Congo (FCC), Evariste Boshab, appelle à la culture de la paix et de l'unité, invitant ses électeurs du territoire de Mweka, les cadres et membres du parti politique Alliance pour les actions citoyennes (AAC) dont il est l'autorité morale et les patriotes épris de paix et de justice, à rester calmes malgré la décision de la Cour constitutionnelle. Il estime que la justice divine intervient là où la justice humaine s'arrête.

### **1.c. Les contentieux législatifs**

La Cour constitutionnelle, réunie le lundi 12 février 2024 pour traiter des contestations des résultats des élections législatives nationales en RDC, avait prévu de rendre ses arrêts avant le 23 mars 2024 sur les 81 requêtes déposées. Le président de la Haute cour, Dieudonné Kamuleta, a annoncé que les débats étaient clos et que les arrêts seraient rendus avant ladite date. Le procureur général a recommandé à la Cour de se déclarer compétente et de classer certaines requêtes comme recevables mais non fondées, et d'autres comme irrecevables. Précédemment, la Cour avait rejeté 35 dossiers sur 68 et avait déclaré 24 autres non fondés lors de la même audience. Dans une décision antérieure datée du 8 février 2024, la Cour a ordonné aux membres du gouvernement élus députés nationaux de démissionner sous huit jours sous peine de perdre leur mandat électif, confirmant ainsi l'incompatibilité entre les deux fonctions selon l'article 110 de la Constitution. Le Premier ministre Sama Lukonde a déposé sa lettre de démission le 20 février, optant pour un siège à l'Assemblée nationale. Le président Félix Tshisekedi a ensuite demandé au gouvernement démissionnaire de gérer les affaires courantes en attendant la formation du nouveau gouvernement, conformément à l'ordonnance du 7 janvier 2022 portant organisation et fonctionnement du gouvernement. En réponse, le Premier ministre a indiqué que lui et les membres de son gouvernement suspendraient leur mandat parlementaire pour éviter toute incompatibilité de fonctions. Peu de temps après avoir autorisé le gouvernement démissionnaire à gérer les affaires courantes, le président Tshisekedi a également imposé des restrictions à l'exécutif national.

Selon un communiqué signé par son directeur de cabinet, Félix Tshisekedi a imposé les restrictions suivantes: 1. Suspension, jusqu'à nouvel ordre, des recrutements, nominations, promotions et mouvements du personnel à tous les niveaux ; 2. Suspension, jusqu'à nouvel ordre, des engagements, des liquidations et des paiements de toutes dépenses publiques autres que celles liées aux charges du personnel ; 3. Suspension des missions de service à l'extérieur du pays pour tous les membres du gouvernement et le personnel de leurs cabinets, sauf déplacements pour certains dossiers spécifiques soumis à une autorisation préalable ;



4. Interdiction de recourir aux opérations de cession, de transfert ou d'aliénation des actifs de l'État autres que celles déjà engagées. Les cas exceptionnels nécessitant une dérogation seront soumis à l'autorisation préalable du Chef de l'État. Cette décision suscite des critiques, certains estimant qu'elle viole la constitution après le refus de la Cour constitutionnelle de permettre le cumul des fonctions. Le porte-parole d'Ensemble pour la République a qualifié la décision de Félix Tshisekedi d'aberration juridique, appelant à revenir dessus pour éviter de discréditer le pays. En réponse, le président a défendu sa décision, affirmant qu'il agissait dans l'intérêt du peuple et de la stabilité du pays. Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a remercié le président pour la confiance renouvelée, chargeant son gouvernement d'expédier les affaires courantes en attendant la formation du nouveau gouvernement issu des élections de décembre 2023.

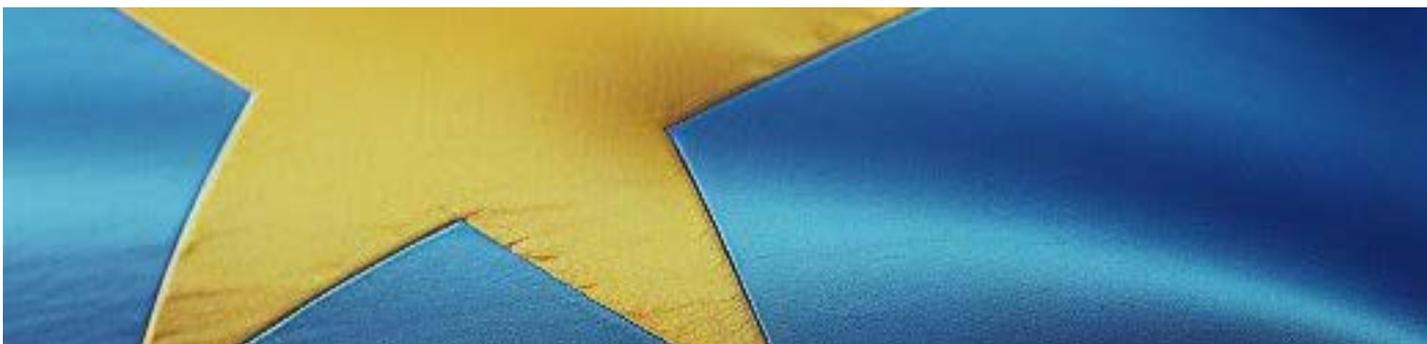
## 2. L'identification de la majorité parlementaire

### 2.a. Nomination de l'informateur

Pour identifier la majorité parlementaire, le Président Félix Tshisekedi a nommé Augustin Kabuya, secrétaire général de l'Udps, en tant qu'informateur le mercredi 7 février 2024, pour identifier une coalition majoritaire à l'Assemblée nationale en vue de former un gouvernement, conformément à l'article 78 de la Constitution. Augustin Kabuya a présenté son programme de travail le jeudi 15 février 2024, lors d'un point de presse à Kinshasa. Sa mission d'informateur durera un mois, renouvelable une fois, et consistera à contacter les différentes forces politiques représentées à l'Assemblée nationale. Il a également prévu d'organiser un panel d'experts pour l'assister dans son travail. Certains analystes estiment que cette nomination montre que Félix Tshisekedi favorise toujours son parti, l'UDPS, au détriment de l'Union Sacrée de la Nation, malgré ses promesses de changement lors de son discours d'investiture.

### 2.b. Les consultations proprement dites

L'informateur désigné, le député élu, Augustin Kabuya, a reçu, le samedi 17 février dans son bureau de travail à l'hôtel Hilton, tour à tour, les délégations des partis et regroupements politiques LGD, conduite par l'ancien premier ministre Matata Ponyo Mapon ; AFDC-A, conduite par Modeste Bahati Lukwebo ; Alliance et l'Action pour l'état de droit ( AAU) dont fait partie Lambert Mende; de l'UDPS/KIBASA-A, conduite par Augustin Kibasa; de l'ACP-A conduite par Gentiny Ngobila et de l' AACPG, conduite par son Pius Muabilu et tant d'autres. Après ces échanges avec l'informateur, tous les leaders politiques consultés ont confirmé leur appartenance à la majorité présidentielle et ont déclaré soutenir la vision du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, sauf le LGD qui n'a pas fait une déclaration quant à ce.



Le regroupement AFDC et ses alliés ont présenté une liste de 36 députés nationaux et 76 députés provinciaux qui rejoignent la majorité parlementaire soutenant le président, a déclaré Modeste Bahati, député national élu. Lambert Mende et Gentiny Ngobila ont également confirmé leur appartenance à cette majorité parlementaire et leur soutien aux projets du chef de l'État.

Lors de la troisième journée de consultations menées par l'informateur désigné par le président, plusieurs regroupements ont signé un acte d'engagement officialisant leur adhésion à la majorité parlementaire. Germain Kambinga, président du regroupement politique "Le Centre", a souligné la cordialité des échanges avec l'informateur et la signature de l'acte d'engagement. Abdon Etina, président du regroupement politique "Alliance des paysans, des ouvriers et de la classe moyenne pour un développement durable" (APOCM), a annoncé que leur regroupement de 25 élus soutiendrait le président sans condition. En réponse à l'invitation de l'informateur, Laurent Ngila Moke, député de Bagata, a expliqué que leur participation à la majorité parlementaire était normale après les élections, soulignant l'importance des consultations pour déterminer le camp majoritaire et former une majorité parlementaire.

Au cours de la même journée, d'autres personnalités se sont présentées à l'informateur désigné par le Chef de l'État, dont les députés nationaux José Mpanda, Geneviève Inagosi et Fifi Masuka, qui n'ont pas souhaité s'exprimer devant la presse. L'informateur a également reçu les groupes dirigés par les députés nationaux Chadrack Bayitshura, Carole Agito, She Okitundu, ainsi que Julien Paluku et Gode Mpoyi.

Le regroupement politique AB de Sama Lukonde a également été reçu par l'informateur. Sama Lukonde, accompagné d'une forte délégation de son regroupement politique Agissons et Bâtissons (AB), a réaffirmé son soutien au président Félix Tshisekedi et à la démarche de l'informateur. Il a exprimé leur engagement envers l'Union sacrée et leur participation à la majorité parlementaire pour soutenir le travail du président.

L'informateur Augustin Kabuya a également échangé avec les responsables des regroupements politiques "Alliance-Bloc 50" (A/B50) et "Action des alliés de la convention et Parti lumumbiste unifié" (AAC/Palu). À la suite de ces échanges, le président du regroupement A/B50, Julien Paluku Kahongya, a confirmé la participation de son groupe à la nouvelle majorité parlementaire, saluant la rapidité des consultations menées par l'informateur. Willy Makiashi du regroupement AAC/PALU a indiqué que l'informateur s'était engagé à terminer sa mission plus tôt que prévu.

### **2.c. Le rapport préliminaire**

L'informateur Augustin Kabuya a remis le lundi 26 février 2024 au président de la République Félix Tshisekedi le rapport préliminaire de sa mission visant à identifier la coalition majoritaire au Parlement. À l'issue de l'audience, le député national élu de Mont-Amba a déclaré que l'objectif avait été atteint, soulignant que c'était la première fois dans l'histoire du pays qu'un régime parvenait à ce chiffre.



Cependant, la présidence a annoncé que Félix Tshisekedi avait décidé de reconduire l'informateur dans sa mission afin de compléter le rapport avec certains éléments structurants facilitant la conclusion d'un accord de gouvernement entre les membres de la coalition majoritaire, portant sur la composition du gouvernement et les objectifs programmatiques fixés.

L'informateur, Augustin Kabuya, a vu son mandat être renouvelé par le président de la République Félix Tshisekedi, après avoir déposé son rapport préliminaire le lundi 26 février 2024. De ce fait, A. Kabuya se réjouit d'avoir réalisé un travail de titan en soulignant notamment que la majorité a été atteinte. Sans révéler l'étendue de la majorité parlementaire, l'informateur a indiqué que c'est pour la première fois qu'un régime atteigne ces chiffres-là. "Le Chef de l'État a parcouru mon rapport. Il a vu ce que j'ai apporté comme résultat. Là-dedans, on parle aussi du nombre des députés que nous avons identifiés qui sont disponibles pour sa cause. C'est ça l'essentiel ! Nous avons atteint la majorité, je peux aller loin sans faire trop de commentaires, c'est la première fois dans l'histoire de ce pays qu'un régime puisse atteindre ce chiffre-là", a dit Augustin Kabuya. Et de poursuivre : "le chef m'a demandé de continuer avec ma mission. Il est le garant du bon fonctionnement des institutions. Il a trouvé que ce que je faisais était correct, surtout par rapport au timing". Dans sa mission d'identifier la majorité parlementaire en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, Augustin Kabuya a encore 30 jours pour consulter et identifier les différentes plateformes et formations politiques.

## **2.d. A quand le nouveau gouvernement !**

La mise en place du nouveau gouvernement en République démocratique du Congo se fait toujours attendre, plus d'un mois après les élections législatives de décembre 2023. Alors que le pays est confronté à divers défis, le gouvernement actuel expédie les affaires courantes, sans qu'il y ait de précipitation pour accélérer le processus. Le président Tshisekedi, déterminé à réaliser ses engagements de campagne, devrait faire bon usage du temps pour répondre aux besoins urgents du pays, notamment en matière d'emploi, de sécurité et d'accès aux services de base. Après 20 jours de mission en tant qu'informateur chargé d'identifier la majorité parlementaire, Augustin Kabuya a remis son rapport au chef de l'État. Ce dernier a décidé de reconduire la mission de l'informateur pour faciliter la conclusion d'un accord de gouvernement entre les membres de la coalition majoritaire. Pendant ce temps, les affaires courantes sont gérées par le gouvernement intérimaire, en attendant l'avènement d'un nouveau gouvernement doté des pleins pouvoirs pour conduire la politique nationale.

## **3. L'insécurité à l'Est de la RDC**

La situation sécuritaire dans l'Est de la RDC reste alarmante, avec des affrontements persistants entre les FARDC et les rebelles du M23, notamment aux abords de la cité de Sake, près de la ville de Goma. Dans ce contexte, la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC et cheffe de la Monusco,



Bintou Keita, a réaffirmé mardi 30 janvier 2024 l'engagement des Nations unies à soutenir la République démocratique du Congo. L'accent est mis sur les efforts visant à restaurer la paix et la stabilité dans l'Est du pays, théâtre de conflits impliquant des groupes armés depuis trois décennies. Dans ce cadre, les priorités stratégiques de la Monusco en RDC incluent la protection des populations civiles dans les zones de déploiement, le soutien à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État, ainsi que le soutien aux réformes majeures en matière de gouvernance et de sécurité.

### **3.a. La position de la communauté internationale**

La Monusco, dont le mandat a été prolongé jusqu'au 20 décembre 2024 par le Conseil de sécurité, est autorisée à fournir son assistance au gouvernement congolais en collaboration avec les partenaires locaux et internationaux. Cela comprend le soutien au processus de Nairobi dirigé par la Communauté de l'Afrique de l'Est, l'application de l'accord de Luanda, et la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. L'objectif est de désarmer, démobiliser et réintégrer les combattants dans la vie civile, à condition qu'ils ne soient pas accusés de crimes graves. La chef de la Monusco souligne le risque d'une escalade du conflit à l'échelle régionale en cas d'échec des efforts diplomatiques pour apaiser les tensions.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé les dirigeants régionaux à privilégier le dialogue pour résoudre la crise sécuritaire dans l'Est de la RDC. L'Union européenne prévoit de mettre en place un dispositif logistique pour soutenir le processus de Nairobi, tandis que les États-Unis ont fermement demandé la fin des opérations militaires rwandaises en RDC.

Suite à plusieurs rapports de l'ONU confirmant l'agression rwandaise contre la RDC, l'administration Biden a finalement exprimé sa position, exigeant du Rwanda le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken a condamné le soutien du Rwanda au groupe armé M23 et a appelé à un retrait immédiat des troupes rwandaises et de leurs systèmes de missiles sol-air dans l'est de la RDC.

Dans un communiqué, les rebelles du M23 ont déclaré être prêts à se retirer de leurs positions avancées dans l'est de la RDC, sous condition de la mise en place d'un cessez-le-feu surveillé et d'un mécanisme de vérification crédible, en réponse aux pressions américaines.

La France a condamné les offensives du M23 avec le soutien du Rwanda et a appelé les rebelles à cesser les combats immédiatement. Elle a également exhorté le Rwanda à cesser tout soutien au M23 et à se retirer du territoire congolais. La Belgique a souligné l'importance de la réforme du secteur de la sécurité pour une paix durable en RDC et a promis de continuer à soutenir Kinshasa dans ce processus, notamment



pendant sa présidence de l'Union européenne. Lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, la Russie s'est dite préoccupée par la détérioration de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC et a appelé à la réouverture des routes d'approvisionnement de la ville de Goma et au désarmement des groupes armés illégaux. Le président du parti du travail de Belgique a critiqué le silence de la Belgique et des gouvernements occidentaux face aux massacres dans l'est de la RDC, comparant la situation à l'inaction face à l'invasion russe en Ukraine. Le ministre congolais des Affaires étrangères a appelé à un diagnostic sincère pour restaurer la paix dans l'est du pays, soulignant l'importance du dialogue et des initiatives telles que le processus de Nairobi et la feuille de route de Luanda. Le Rwanda a rejeté les appels des États-Unis demandant le retrait de ses troupes de l'est de la RDC, déclarant que la position américaine était en contradiction avec les efforts de renforcement de la confiance entrepris précédemment.

### **3.b. Les réactions des acteurs politiques, apolitiques et institutions nationales**

Après l'attentat perpétré à Goma par la coalition M23 et les Forces de défense du Rwanda (RDF), le ministre de l'Industrie et ancien gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a exprimé le besoin d'une amélioration de la situation sécuritaire par le gouvernement. Pendant ce temps, le journaliste congolais Kwebe Kimpele a averti sur les risques de balkanisation de la RDC, prédisant les événements actuels lors des élections de décembre 2023.

Le porte-parole du PPRD, Aristote Ngarime, a qualifié la déclaration de Félix Tshisekedi de déclarer la guerre au Rwanda de slogan vide et populiste, soulignant que la priorité est d'assurer la paix et la sécurité intérieure.

Le gouvernement congolais, par la voix de son porte-parole Patrick Muyaya, a souligné son engagement envers la feuille de route de Luanda pour résoudre la crise dans l'est de la RDC, précisant que les conditions constitutionnelles pour déclarer la guerre ne sont pas encore remplies. La sénatrice Francine Muyumba a appelé à l'unité du peuple congolais face à la situation sécuritaire critique à l'est du pays. En outre, des jeunes ont manifesté devant les ambassades occidentales pour demander une intervention internationale plus forte pour mettre fin aux violences dans l'est de la RDC. Lors d'une conférence à Kinshasa, Freddy Mulumba a critiqué le rôle de Paul Kagame en Afrique, le décrivant comme un "négrier des temps modernes". Martin Fayulu Madidi a appelé l'Union africaine à condamner le Rwanda et l'Ouganda pour leur rôle dans la déstabilisation de la RDC lors du sommet de l'UA à Addis-Abeba.

Enfin, l'ancien porte-parole du MLC Jean-Jacques Mamba a rejoint l'AFC de Corneille Nangaa, suscitant des désapprobations au sein de son parti, le MLC de Jean-Pierre Bemba. L'Union Sacrée de la nation a appelé à des sanctions sévères contre ceux qui rejoignent la coalition terroriste M23 parrainée par Paul Kagame.



### **3.c. Le résultat du mini-sommet extraordinaire convoqué par le médiateur de l'UA**

Le Président Angolais, médiateur de l'Union Africaine dans la crise entre la RDC et le Rwanda, a convoqué un mini-sommet extraordinaire à Addis Abeba, en Éthiopie, le vendredi 16 février soir, sur la situation de paix et de sécurité dans la région Est de la RDC. L'objectif était d'obtenir un cessez-le-feu entre la RDC et le M23 et de tenter un dialogue direct entre les Chefs d'État du Rwanda et de RDC, car la situation se détériore.

Lors des travaux à huis clos du mini-sommet, le Président Félix Tshisekedi a souligné l'implication du Rwanda dans l'insécurité et le pillage des richesses dans l'Est du Congo. Il a déclaré qu'avant de parler de paix, il faut déconstruire les mensonges et les manipulations du Rwanda pour rétablir la vérité. Félix Tshisekedi a également affirmé que cette guerre était une stratégie pour piller le pays et satisfaire le Rwanda et ses complices.

Paul Kagame, Président rwandais, présent au mini-sommet, s'est présenté comme défenseur des Rwandophones et Tutsi congolais, appelant à un dialogue avec Kinshasa pour instaurer une paix durable.

Parallèlement, les Présidents Cyril Ramaphosa de l'Afrique du Sud, Évariste Ndayishimiye du Burundi et Félix-Antoine Tshisekedi de la RDC ont tenu une réunion tripartite à Addis-Abeba le dimanche 18 février, sur le déploiement des troupes de la SADC dans l'Est de la RDC, en marge du sommet ordinaire des chefs d'État et de Gouvernement. Les pays contributeurs des troupes de la SADC restent déterminés à exécuter leur mandat dans l'Est de la RDC.

### **3.d. L'accord militaire signé entre le Rwanda et la Pologne**

La tension monte entre la RDC et le Rwanda concernant la sécurité à l'Est de la RDC, alors que la Pologne vient de signer un accord militaire avec le Rwanda. Le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, a protesté contre cet accord, dénonçant l'alliance de la Pologne avec un pays agresseur. De plus, l'Union Européenne a signé un accord avec le Rwanda sur les minerais stratégiques, ce qui a également suscité des critiques. Le Prix Nobel de la paix Denis Mukwege et le Cardinal Fridolin Ambongo ont vivement condamné ces accords, dénonçant une complicité internationale avec l'agression contre la RDC. En réponse aux critiques, l'Union Européenne a envoyé quatre envoyés spéciaux à Kinshasa pour réexaminer les relations avec la RDC. Cette visite intervient au lendemain des mouvements de protestation des populations de la République démocratique du Congo contre le silence de la communauté internationale face à l'agression du Rwanda, sous couvert du M23, est à mettre au chapitre d'un réexamen des rapports RDC-UE, a indiqué un diplomate de formation à l'ACP.



## Encadré 3 : Enquête sur le temps moyen de déplacement Maison-Travail dans la ville de Kinshasa.

### 1. Introduction

Le temps moyen de déplacement entre la maison et le lieu de travail représente le temps nécessaire pour effectuer le trajet aller-retour chaque jour. L'impact de ce temps est significatif sur le bien-être et dépend non seulement de la durée du déplacement, mais également de la qualité de cette expérience. Des éléments tels que la congestion routière, ainsi que d'autres variables indépendantes de la volonté du conducteur comme les accidents, mauvais comportement des chauffeurs sur la route, les routes non asphaltées et les nids de poules contribuent à définir la qualité du trajet domicile-travail.

Allen et al. (2022) indiquent qu'un déplacement de longue durée accroît le risque de problèmes de santé et compromet la capacité à maintenir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. C'est ainsi que la durée du déplacement est un facteur clé influant à la fois sur la qualité de l'emploi et sur le bien-être.

C'est en 1994 que le physicien italien Cesare Marchetti dans son article (Marchetti, 1994), a identifié une règle du comportement humain selon laquelle le temps moyen du déplacement pour une personne entre son domicile et son travail est d'environ une heure pour un allé-retour, soit 30 minutes pour un trajet aller. Cette règle observée porte le nom de la constante de Marchetti. Il faudrait signaler qu'en 1979, dans son article (Zahavi 1979), l'ingénieur israélien Y. Zahavi stipule deux hypothèses dans son modèle de représentations et prévisions de la mobilité des personnes en zone urbaine, une de ces hypothèses était bien sûr la stabilité du budget temps de transport quotidien individuel était aux alentours d'une heure.

Plusieurs villes dans le monde ont évalué ce temps moyen de déplacement, les études récentes Turcotte (2010), Heineke et al. (2023) et Moriarty and Honnery (2008) montrent que certains pays dans le monde comme les USA ont un temps moyen de déplacement de 27,6 minutes, le Canada 26,2 minutes, le Royaume-Uni 29,5 minutes et la France environ 32 minutes. La constante de Marchetti explique comment est-ce que les anciennes et nouvelles villes se sont développées dans le temps et à chaque fois que les modes de transport ont évolués (Vélo, bus, train, bateau, avion, etc.) avec des vitesses plus rapides pour transporter les gens au travail, les villes ont tendance à s'étendre vers l'extérieur sans dépasser une heure en allé et retour par jour.

### 2. Problématique

Kinshasa est une grande ville ayant plus de 13 916 millions d'habitants, selon l'annuaire statistique RDC 2020 de l'Institut National de la Statistique. Elle possède 4 districts (Lukunga, Funa, Mont-amba et Tshangu) et 24 communes. Le problème de la durée (ou temps) moyenne du trajet entre la maison et le travail pose un problème majeur dans la ville, compte tenu de plusieurs aspects liés aux infrastructures, les types de mobilités et autres facteurs. Notre étude consiste à évaluer dans quelle mesure les méthodes d'approximations pour le calcul du temps moyen pour le déplacement entre la maison et le travail sont applicables pour la ville de Kinshasa. Est-ce que le temps moyen du déplacement pour la ville de Kinshasa est large ou approxime la constante de Marchetti ? Et quelles seront alors les suggestions en termes des politiques économiques ?

### 3. Enquête

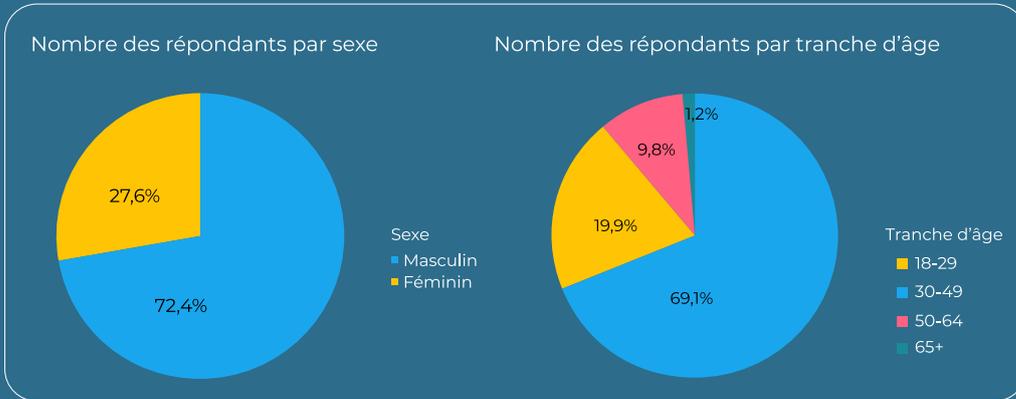
Le cabinet d'études et de conseil Congo Challenges a lancé une enquête en ligne concernant le temps moyen de déplacement entre la maison et le travail des personnes dans la ville de Kinshasa. Les questionnaires comprenaient 8 questions clés relatives au sexe, à l'âge, aux secteurs d'activités, au lieu d'habitation (Commune et quartier), au lieu du travail (commune), au temps moyen du déplacement entre la maison et le travail ainsi qu'aux raisons liées au temps moyen supérieur à 30 minutes.

#### 3.1. Statistiques descriptives

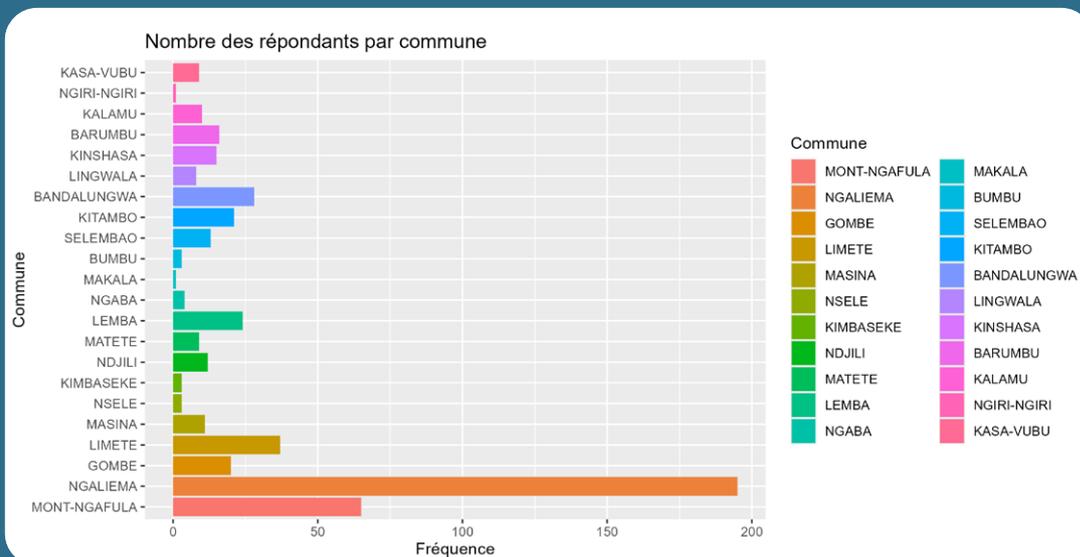
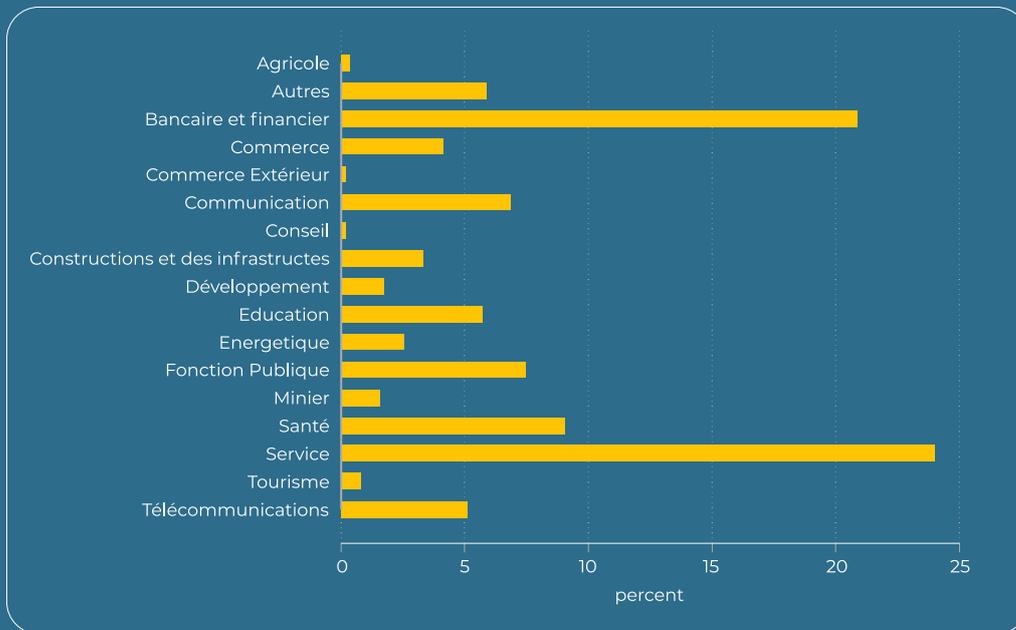
##### • Caractéristiques démographiques

Nous présentons les résultats concernant les variables démographiques et certains graphiques essentiels de l'enquête.

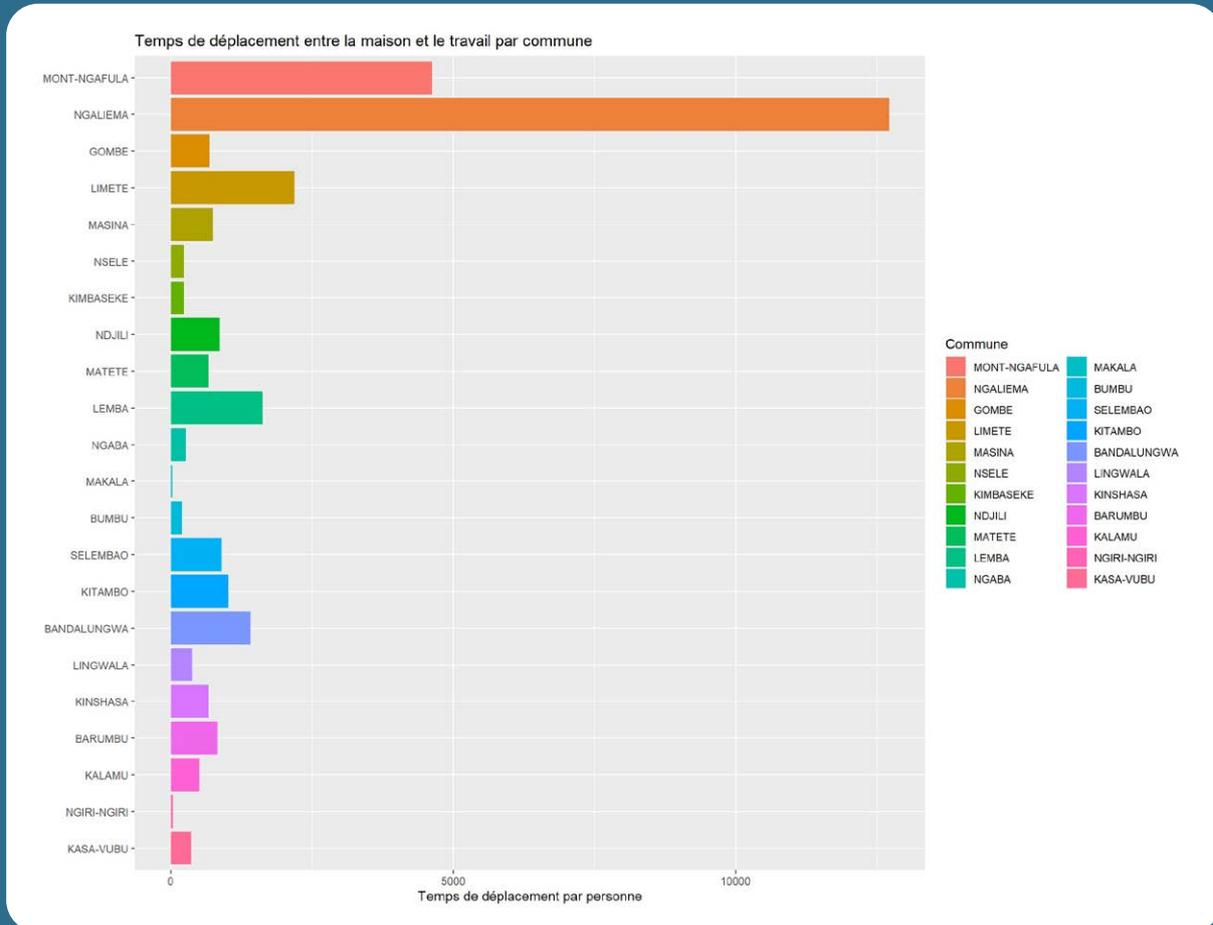




• Secteur d'activité







Nous allons nous intéresser aux répondants dont leurs activités se trouvent dans la commune de la Gombe, puis que la majorité des répondants de l'enquête possèdent leurs activités dans cette commune.

323 répondants parmi les 508 ont leurs activités dans la commune de la Gombe, ce qui représente environ 64% de l'échantillon. Voici les statistiques descriptives concernant le temps moyen de déplacement des répondants dont leurs activités sont dans la commune de la Gombe.

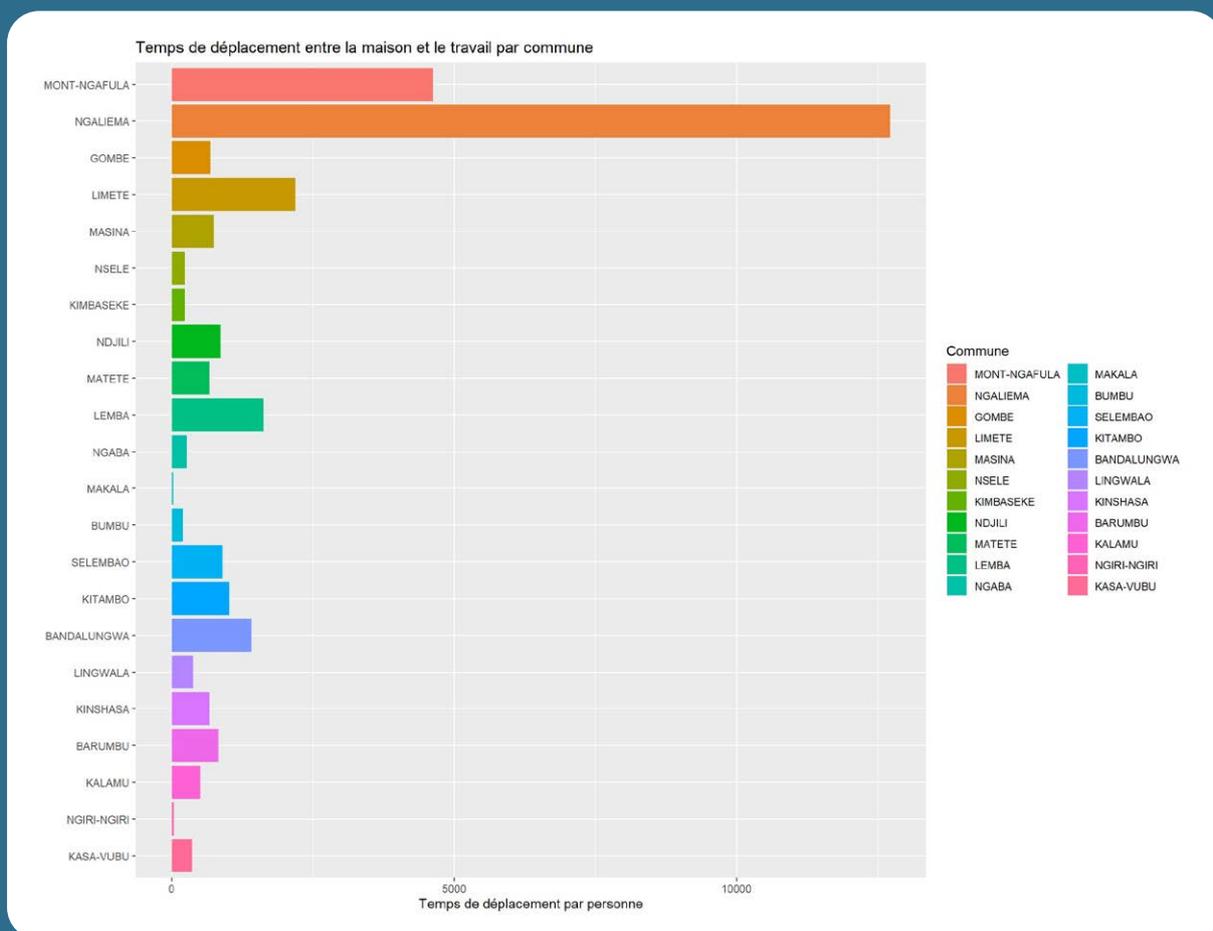
#### 4.2. Statistiques descriptives concernant le temps moyen

Les statistiques ci-dessous concernent le temps moyen de déplacement entre la maison et le travail pour les activités qui se trouvent dans la commune de la Gombe.

Nombre répondant	Moyenne	Médiane	Ecart_type	Minimum	Maximum
323	68.86824	60	29.48116	30	120

### 4.3. Graphique concernant le temps moyen de déplacement

La figure ci-dessous démontre que les résidents des communes de Ngaliema, Mont-Ngafula, Limete et Lemba consacrent en moyenne plus de temps à leurs déplacements vers leurs lieux de travail respectifs à Gombe.



### 5. Calcul du temps moyen de déplacement

Calcul du temps moyen de déplacement et autres statistiques	
	Overall (N=508)
Temps_Moyen	
Mean (SD)	66.7 (29.3)
Median [Min, Max]	60.0 [30.0, 120]
Missing	40 (7.9%)

Nous constatons que le temps moyen du déplacement entre la maison et le travail pour la ville de Kinshasa est pratiquement le double de la constante de Marchetti. Cela revient à dire que les personnes passent en moyenne 1,1 h pour aller au travail à la place de 30 minutes. La valeur médiane pour le temps de déplacement est d'une heure et la dispersion des données autour du temps moyen de déplacement est de 0,43 h. Ces résultats nous montrent qu'ils restent encore beaucoup à faire dans le domaine de transport pour améliorer le temps moyen de déplacement entre la maison et le travail, même si l'échantillon est petit et faible dans la représentativité.

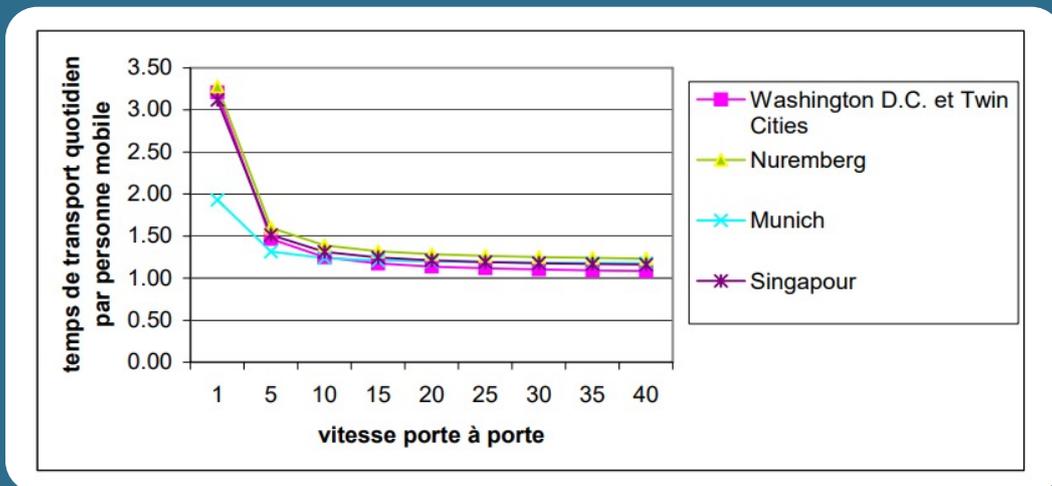
### 6. Approximation de Schafer et Victor (Schafer and Victor 2000)

L'approximation de Schafer et Victor est une méthode utilisée pour estimer le temps moyen de déplacement entre la maison et le travail. Elle cherche à modéliser les déplacements en tenant compte des caractéristiques socio-économiques et des variables de choix modal (Voiture, Bus, Train, etc.) des individus.

En se référant aux hypothèses de Zahavi ((Zahavi and Talvitie 1980), (Zahavi 1979)), Schafer et Victor ont montré à l'aide des données historiques pour tous les principaux modes de déplacement motorisés (Voiture, Bus, Train et Avion) des différents pays dans le monde (USA, Canada, Allemagne, Norvege, Suisse, Royaume-Uni, Japon, etc.) entre 1960-1990 qu'une personne consacre une part constante de son temps de déplacement en moyenne et au fur et à mesure que la mobilité totale augmente, la personne passe à des modes plus rapides pour rester dans les budgets de temps de déplacement fixe de 1,1 heures par jour.

Ils ont aussi montré que le comportement de déplacement est également influencé par la dépendance des infrastructures, les contraintes d'utilisation des sols et le développement des marchés spécifiques pour le transport à grande vitesse.

Figure 18 » Temps de transport par personne mobile et vitesse porte à porte (Zahavi 1979).



### 7. Recommandations

Comme on peut le voir, la constante de Marchetti est une fonction de l'efficacité (ou de la vitesse) des moyens de transport disponibles, et du rayon des villes. Nous pouvons donc exprimer mathématiquement (à des fins purement ludiques et illustratives), le principe qui sous-tend la constante dite de Marchetti (kM), en fonction (f) du rayon de la ville, ou de la distance que les gens doivent parcourir de leur domicile au centre de travail (r), et de la vitesse de déplacement que les moyens de transport dont ils disposent permettent (v) :  $kM = f(r/v)$ . Ainsi pour accroître cette vitesse de déplacement ainsi que l'efficacité du rayon de la ville, les recommandations suivantes peuvent être considérées :

- **Améliorer les infrastructures de transport** : Étant donné que le temps moyen de déplacement est considérablement plus élevé que la constante de Marchetti, il est important d'investir dans l'amélioration des infrastructures de transport. Cela peut inclure l'élargissement des routes, la construction de nouvelles voies, l'amélioration des transports en commun, etc., afin de réduire les congestions routières et d'optimiser les déplacements. Un intérêt particulier doit être porté aux communes de Ngaliema, Mont-Ngafula Bandalungwa, Kintambo, Lemba, Sélembao, Limete, Ndjili, Masina, et Bumbu. Ainsi, comme la constante de Marchetti explique la manière naturelle dont l'urbanisme et les villes se développent, en cas d'amélioration de l'efficacité des infrastructures de transport, certaines personnes préféreront rester dans les banlieues de la ville de Kinshasa grâce à l'amélioration de la vitesse de déplacement de leur domicile jusqu'à la Gombe.

- **Promouvoir les transports en commun** : Étant donné que le temps moyen de déplacement est élevé, il est essentiel de promouvoir les transports en commun efficaces et fiables. Cela peut inclure l'extension et l'amélioration des réseaux de bus, la mise en place de lignes de train suburbain, etc. Ces mesures peuvent encourager les individus à opter pour les transports en commun, ce qui pourrait réduire la congestion routière et améliorer le temps de déplacement global.
- **Planification urbaine intégrée** : Une planification urbaine intégrée peut jouer un rôle crucial pour réduire le temps moyen de déplacement. Il est nécessaire de prendre en compte les besoins en matière de transport lors de la conception des nouveaux quartiers et des nouvelles infrastructures. Une approche intégrée qui favorise la proximité entre les lieux de résidence et de travail peut contribuer à réduire le temps de déplacement global.
- **Développer des zones d'activités économiques** : L'éloignement entre le lieu de résidence et le lieu de travail peut être un facteur contribuant au temps moyen de déplacement élevé. En développant des zones d'activités économiques dans des zones résidentielles ou proches des quartiers résidentiels, on peut réduire les distances de déplacement et ainsi diminuer le temps moyen de déplacement. Un intérêt particulier doit être porté aux communes de Ngaliema, et Mont-Ngafula.

## 8. Conclusion

Notre étude portait sur l'évaluation du temps moyen de déplacement dans la ville de Kinshasa, nous avons constaté que le temps moyen de déplacement entre la maison et le travail était large comparativement à la constante de Marchetti. Une évaluation particulière concernant les personnes dont les activités sont dans la commune de la Gombe a été présentée. Même si nous avons présenté d'autres approximations pour le calcul du temps moyen de déplacement, nous ne les avons pas utilisés dans notre enquête compte tenu du manque des certaines variables pertinentes dans le questionnaire.

## 9. Challenge et discussion

Nous avons eu de la difficulté concernant la représentativité de l'échantillon, certainement pour les études beaucoup plus approfondies nous pourrions augmenter la taille de l'échantillon et définir une méthode probabiliste adéquate concernant la sélection des individus.

Certaines variables (types de mobilité utilisés, vitesse, distance, coûts etc.) qui sont importantes pour le calcul du temps moyen de déplacement selon les différentes approximations abordées ne figuraient pas dans le questionnaire, raison pour laquelle nous ne les avons pas évalués. Ceci ouvre une nouvelle porte pour les recherches à venir dans lesquels nous pourrions intégrer ces variables pertinentes afin d'évaluer le temps moyen de déplacement pour la ville de Kinshasa.

Les travaux de Zahavi, Schafer et Victor n'ont pas évalué le budget temps de transport concernant les villes africaines. Nous n'avons pas pu trouver dans littératures, des études pour le cas spécifique de l'Afrique. Ceci prouve l'immensité de ce qui reste à faire dans l'avenir.

## 10. Références

- Allen, Jeff, Matthew Palm, Ignacio Tiznado-Aitken, and Steven Farber. 2022. "Inequalities of Extreme Commuting Across Canada." *Travel Behaviour and Society* 29: 42–52. <https://doi.org/10.1016/j.tbs.2022.05.005>.
- Heineke, Kersten, Nicholas Laverly, Felix Ziegler, and Timo Möller. 2023. "The Future of Mobility."
- Marchetti, Cesare. 1994. "Anthropological Invariants in Travel Behavior." *Technological Forecasting and Social Change* 47 (1): 75–88. [https://doi.org/10.1016/0040-1625\(94\)90041-8](https://doi.org/10.1016/0040-1625(94)90041-8).
- Moriarty, Patrick, and Damon Honnery. 2008. "Low-Mobility: The Future of Transport." *Futures* 40 (10): 865–72. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2008.07.021>.
- Schafer, Andreas, and David G Victor. 2000. "The Future Mobility of the World Population." *Transportation Research Part a: Policy and Practice* 34 (3): 171–205. [https://doi.org/10.1016/S0965-8564\(98\)00071-8](https://doi.org/10.1016/S0965-8564(98)00071-8).
- Turcotte, Martin. 2010. "Se Rendre Au Travail : Résultats de l'enquête Sociale Générale de 2010." *Statistique Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2011002/article/11531-fra.pdf?st=qBP16rf3>.
- Zahavi, Yacov. 1979. "The 'UMOT' Project." *Rapport Pour l'U.S. Department of Transportation and the Ministry of Transport of Federal Republic Of Germany*.
- Zahavi, Yacov, and Antti Talvitie. 1980. *Regularities in Travel Time and Money Expenditures*. 750.



# III. Perspectives politiques et économiques

## Sur le plan politique

Les perspectives politiques du mois de février 2024 se présentent comme suites :

### 1. Fragmentation et luttes de pouvoir :

- La lutte pour le partage des postes ministériels et l'influence politique risque de primer sur l'agenda national.
- La cohésion et l'efficacité de l'action gouvernementale pourraient en être affectées.

### 2. Opportunités pour un dialogue national :

- La situation actuelle peut être l'occasion d'ouvrir un dialogue national inclusif sur les réformes politiques et institutionnelles nécessaires.
- La participation de l'opposition et de la société civile à ce dialogue est essentielle pour garantir sa crédibilité et son succès.
- Un dialogue national peut aboutir à un consensus sur les priorités nationales et à un pacte politique pour la stabilité et le développement du pays.

### 3. Importance d'un leadership pragmatique et rassembleur :

- Le choix du Premier ministre et la composition du nouveau gouvernement seront des moments clés pour l'avenir de l'USN et de la RDC.
- Le Premier ministre devra être une personnalité capable de rassembler la coalition, de coordonner l'action gouvernementale et de répondre aux aspirations du peuple congolais.
- Un leadership pragmatique et rassembleur est crucial pour relever les défis du pays et garantir la réussite du deuxième mandat du président Tshisekedi.

### 4. Nécessité de réorienter le débat politique :

- Il est important de dépasser les rivalités personnelles et de recentrer le débat politique sur les questions essentielles qui affectent le peuple congolais.
- La lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie, la sécurité et la justice doivent être les priorités du gouvernement et de l'ensemble de la classe politique.
- La participation citoyenne et la mobilisation de la société civile sont essentielles pour exiger des actions concrètes et des résultats tangibles de la part des dirigeants.

En conclusion, la situation politique en RDC est à un moment charnière. Les perspectives d'avenir dépendront de la capacité des acteurs politiques à dépasser leurs divergences et à privilégier l'intérêt national. Un leadership pragmatique et rassembleur, un dialogue national inclusif et une réorientation du débat politique vers les vrais enjeux du pays sont les éléments clés pour une RDC stable, prospère et démocratique.

## Sur le plan économique

La RDC fait face à des défis économiques et politiques importants, ce qui rend l'évaluation des perspectives économiques pour le début de l'année 2024 complexe. Plusieurs hypothèses ou scénarios sont possibles, en fonction de l'évolution de la situation politique, de la stabilité économique et des réformes mises en œuvre. Voici un aperçu des différentes perspectives qui pourraient façonner l'économie congolaise en début de 2024 :

### Scénario de stabilité politique et économique renforcée :

Dans ce scénario, la RDC parvient à maintenir une certaine stabilité politique, ce qui favorise un environnement propice aux affaires et à l'investissement. Les réformes économiques entreprises par le gouvernement, soutenues par des partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire international (FMI), portent leurs fruits. Cela se traduit par une maîtrise de l'inflation, une stabilité du taux de change et une amélioration des finances publiques. Les investissements dans les secteurs clés, tels que les ressources naturelles, l'agriculture et l'infrastructure, stimulent la croissance économique. Ce scénario est très peu plausible.

### Scénario de tensions politiques persistantes et d'instabilité économique :

Si les tensions politiques et les conflits tribaux continuent de s'aggraver, la situation économique de la RDC pourrait davantage se détériorer. L'insécurité persistante dans l'Est du pays pourrait entraver les activités économiques, notamment l'exploitation minière et l'agriculture. Cela pourrait entraîner une baisse des recettes publiques, une augmentation de l'inflation et une dépréciation continue de la monnaie nationale. Les investissements étrangers pourraient être découragés, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance économique.

### Scénario de réformes économiques accélérées :

Face aux défis économiques, le gouvernement de la RDC pourrait intensifier ses efforts de réforme. Des mesures audacieuses pourraient être prises pour améliorer la gouvernance, renforcer l'État de droit, lutter contre la corruption et diversifier l'économie. Ces réformes pourraient attirer l'investissement privé, favoriser le développement du secteur privé et stimuler la croissance économique. Une coopération accrue avec les partenaires internationaux et les institutions financières internationales pourrait également soutenir ces réformes.

### Scénario d'incertitude liée aux facteurs externes :

Les perspectives économiques de la RDC pourraient également être influencées par des facteurs externes tels que les fluctuations des prix des matières premières, la conjoncture économique mondiale et les politiques commerciales internationales. Une baisse des prix des matières premières, notamment du cuivre, principale exportation de la RDC, pourrait avoir un impact négatif sur les recettes d'exportation et la balance commerciale du pays. De même, une détérioration de la conjoncture économique mondiale pourrait réduire la demande de produits congolais sur les marchés internationaux.

En conclusion, les perspectives économiques de la RDC sont incertaines. Elles dépendront de l'évolution de plusieurs facteurs, notamment l'inflation, le taux de change, les prix des produits de base, la situation sécuritaire et la gouvernance.

Il est important de souligner que ces perspectives économiques sont basées sur des hypothèses et des scénarios possibles, et qu'elles peuvent évoluer en fonction des développements politiques et économiques réels. La réalisation d'une croissance économique durable en RDC dépendra de la mise en œuvre de réformes structurelles, de la stabilité politique et de la gestion efficace des ressources naturelles du pays.





# DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

## 1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



## 2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



### 3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



## 4. RAPPORTS ANNUELS





## Modules d'intervention

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

## Nos valeurs

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.

Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Congo Challenge

**Un cabinet conseil à la dimension  
d'un grand continent**

## LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.  
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

## **Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?**

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

**Dixit Machiavel**



ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 82

Publié en Mars 2024

Mars 2024. Copyright©CongoChallenge2024  
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,  
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

[www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd](http://www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd)